

Michel Robert abandonne et donne raison à William Dery

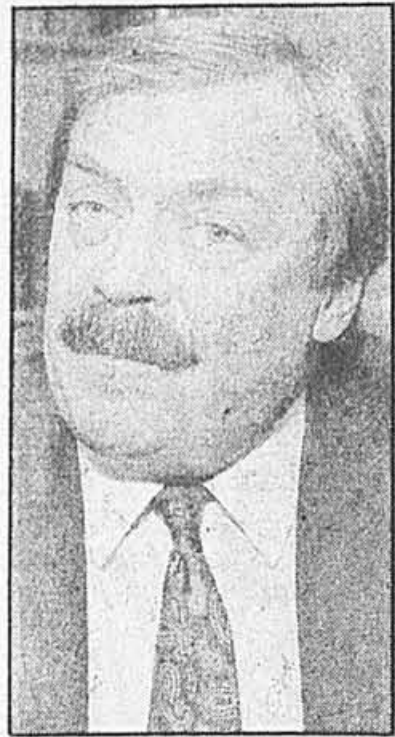


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse
Michel Robert

GILBERT LAVOIE

Le président du Parti libéral du Canada, Me Michel Robert, ne sera pas candidat à l'investiture de son parti dans Saint-Laurent.

Qui plus est, Me Robert donne son appui à la lutte menée par William Dery qui réclame que tous les membres en règle du comté aient le droit de voter pour choisir leur candidat.

Enfin, le président du parti explique que s'il a tant attendu pour annoncer son intérêt pour Saint-Laurent, c'est parce que Raymond Garneau s'était réservé ce comté et a annoncé trop tard qu'il irait dans Ahuntsic.

«Des membres de la commission électorale m'ont offert de me nommer dans le comté de Saint-Laurent sans assemblée d'investiture mais j'ai refusé parce que le président du parti doit donner l'exemple. Cela aurait été injuste pour les deux candidats qui avaient déjà fait du travail et qui veulent se présenter à une convention» a déclaré Me Robert à La Presse.

«Il m'apparaissait inacceptable que le président du parti viole une règle que j'ai

cherché à imposer dans toutes les provinces du Canada, c'est à dire la nécessité d'avoir une convention ouverte pour le choix de tous les candidats, y compris le chef dans Vancouver Quadra».

Me Robert a reconnu qu'il aurait dû en principe bâtir une organisation plus tôt pour se présenter dans un comté; mais il a expliqué que ses responsabilités professionnelles et son travail au sein du parti ne lui laissaient pas le temps nécessaire.

Il a ajouté que la situation était encore plus compliquée dans Saint-Laurent parce que Raymond Garneau s'était réservé cette circonscription.

«M. Garneau considérait encore la possibilité de se présenter dans Saint-Laurent et ce n'est qu'au début de septembre qu'il a annoncé qu'il se présentait dans Ahuntsic. Je voulais pas nuire à la possibilité que M. Garneau puisse se présenter dans Saint-Laurent». (En réalité, M. Garneau a annoncé sa décision le neuf août.)

Dans les circonstances, Me Robert estime que la commission électorale devrait revenir sur sa décision de geler le membership au 12 juin pour les fins du vote de mercredi prochain sur le choix du candidat.

«La commission électorale devrait regarder de très près la demande de M. Dery. Ils peuvent toujours décider de retarder la convention ou de réviser leur décision. Je ne connais pas la justification de la date du 12 juin, mais il me semble que la demande de M. Dery à l'effet que les membres qu'il a pu recruter a un certain mérite».

Me Robert a toutefois signalé que le président national du parti n'a aucun pouvoir à ce chapitre et que la décision finale appartient à la commission électorale.

Pressions des députés

Cette intervention de Me Robert ne fait qu'ajouter de la pression sur MM. Rémi Bujold et Raymond Garneau.

Le responsable des 16 comtés de la Montérégie et de l'Estrie pour le Parti libéral, M. Marcel Ostiguy, a révélé à La Presse qu'il s'est fait mercredi le porte-parole de ses candidats pour demander à M. Raymond Garneau de régler le problème de Saint-Laurent le plus rapidement possible.

M. Ostiguy a dit que M. Garneau avait bien accueilli sa démarche, effectuée à la demande unanime de tous les candidats de cette région.

De son côté, le vice-président national du parti à Montréal, M. André Lizotte, est revenu à la charge pour prier la commission électorale de revenir sur sa décision maintenant que Me Robert n'est plus candidat. Signalant que la commission avait fait du bon travail dans les autres comtés, M. Lizotte a déclaré que la notion de comté réservé ne tient plus maintenant qu'il n'y a plus de candidat vedette.

Malgré tous ces bons mots, le litige de Saint-Laurent n'est pas réglé. Les candidats à l'investiture libérale avaient jusqu'à 17 h hier pour soumettre leur bulletin de présentation, ce qu'a fait Mme Sheila Mahieu. William Dery a refusé de le faire. Il a expliqué qu'il voulait ainsi continuer de se battre pour le droit de vote des 1 000 membres qu'il a recrutés après le 12 juin.

Il a précisé qu'il veut toujours être candidat à l'investiture libérale, et qu'il revient à la commission électorale ou au chef M. John Turner de reconnaître le droit de vote aux nouveaux membres. Il a déclaré qu'il se rendra avec ses partisans lundi à Laval où M. Turner doit rencontrer le conseil général de direction du parti. «Les gens seront là soit pour applaudir le chef ou pour lui poser des questions afin de savoir pourquoi ils n'ont pas le droit de vote» a-t-il conclu.

Les chefs

Broadbent éliminerait les super-boîtes postales

Un gouvernement néo-démocrate rétablirait le service traditionnel de courrier dans toutes les municipalités canadiennes de 2 000 habitants ou plus et stopperait le mouvement de fermeture des bureaux de poste ruraux enclenché par le gouvernement conservateur.

Prenant la parole, hier à Winnipeg, Ed Broadbent s'est en effet engagé à éliminer les super-boîtes postales dont, estime-t-il, devront se contenter 150 000 familles canadiennes d'ici dix ans, si la tendance actuelle se poursuit. Il évalue le coût de ce nouvel engagement électoral à \$38 millions qu'il trouvera dans la poche de l'ensemble des contribuables.

Selon Poste Canada, environ 90 000 familles québécoises, bien que vivant en milieu urbain, ne bénéficient pas actuellement du service postal à domicile. On compte présentement environ 1 000 bureaux de poste semi-urbains ou ruraux.

Jugeant «inacceptable» que des Canadiens payant les mêmes impôts que tous les autres ne profitent pas d'autant de services, M. Broadbent s'est dit convaincu qu'une «minuscule hausse de taxe» serait plus équitable qu'une nouvelle augmentation du prix des timbres. «On parle d'au maximum quelques cents par personne par année, a-t-il affirmé, et je ne crois pas que quiconque s'y objecterait si c'est pour offrir un égal service à tous les Canadiens».

Sans pouvoir préciser le coût de l'autre volet de sa promesse, le leader néo-démocrate s'est néanmoins engagé à rouvrir «les milliers de bureaux de poste en milieu rural qui ont été fermés — ou qui vont l'être — sous les conservateurs». Selon lui, le gouvernement sortant a déjà annoncé la fermeture, d'ici dix ans, de plus de 5 000 de ces bureaux alors que Poste Canada parle plutôt de transférer ces services à l'entreprise privée. L'Association canadienne des facteurs a déjà affirmé que cette mesure entraînerait la disparition de 10 000 emplois sans préciser, cependant, si de nouveaux postes seraient créés dans le secteur privé pour dispenser ce service.

De retour dans comté d'Oshtawa, en Ontario, hier soir, M. Broadbent donne ce matin une conférence de presse à Toronto où il doit dévoiler son programme en matière de lutte au patronage et à la corruption politique.

Mulroney maintiendra les subventions aux fermiers

Libre-échange ou non, Ottawa continuera de venir en aide aux fermiers tant que la guerre des subventions à l'agriculture continuera de faire rage entre l'Europe et l'Amérique. C'est l'assurance qu'a donnée hier le

chef conservateur Brian Mulroney à des éleveurs et à des producteurs de grains du sud de la Saskatchewan.

«Nous ne tolérerons pas qu'un seul fermier canadien rende l'âme à cause de la guerre que se livrent les Européens et les Américains en ce domaine. Et tant que ne cesseront pas ces hostilités, le gouvernement fera face à sa responsabilité de défendre les fermiers du Canada» a-t-il lancé à l'occasion d'une rencontre informelle au cours de laquelle il s'est attardé à répondre aux questions de ses hôtes.

Lé premier ministre en a profité pour rappeler les sommes que son gouvernement a déjà consenties aux fermiers pour leur venir en aide et a promis qu'il en serait de même dans l'avenir. Il n'a cependant pas donné plus de précisions sur les programmes à venir.

Plus tôt, dans la journée, M. Mulroney et sa suite ont, pour la première fois depuis le déclenchement des élections, rencontré un groupe de contestataires. Une quarantaine de personnes brandissant des pancartes dénonçant le libre-échange l'ont quelque peu chahuté à la sortie de son hôtel. Le premier ministre et sa femme, Mila, protégés par un cordon de policiers ont rapidement gagné leur autobus sans se préoccuper des manifestants.

Entretenant une visite de deux jours à Vancouver, où se trouve son comté de Quadra, le chef libéral John Turner s'est vu forcé de répéter hier les grandes lignes de son programme en matière d'habitation dévoilé mardi à Toronto.

Selon sa feuille de route initiale, M. Turner devait parler de fiscalité. Mais devant la confusion ayant entouré la présentation de son programme de garderies, mercredi à Montréal, le chef libéral a décidé d'espacer un peu ses promesses. Le temps pour ses adjoints de dissiper les malentendus créés avant-hier.

AUJOURD'HUI

Le premier ministre Mulroney passe la journée à Winnipeg, au Manitoba, mais couchera ce soir au Québec, plus précisément à Sept-Îles, pour faire campagne demain dans sa propre circonscription, à Baie-Comeau.

Le chef libéral, John Turner, achève ce matin de sillonner Vancouver et se dirige ensuite vers la Saskatchewan où il fera campagne à Regina avant de rallier Toronto en prévision de ses activités de demain.

Ed Broadbent devient aujourd'hui le premier chef de parti à visiter les Martimes depuis le déclenchement des élections. Le leader néo-démocrate sera auparavant passé par Toronto et Québec avant de débarquer à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

PIERRE GRAVEL

Une manif pour Mulroney

Pour la première fois depuis le début de sa campagne, Brian Mulroney a fait face hier, en Saskatchewan, à un groupe de manifestants hostiles qui ne sont pas d'accord avec le libre-échange. Mais le chef conservateur a su garder son sourire.

LASERPHOTO PC



Le projet libéral des garderies coûterait \$9 milliards

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le programme de garderies annoncé mercredi à Montréal par le chef libéral John Turner coûterait entre \$8,8 milliards et \$9,3 milliards en sept ans.

C'est ce qu'a déclaré hier soir Daniel Despina, porte-parole du parti au quartier général à Ottawa.

Certains éléments de la promesse libérale ne semblent toutefois pas inclus dans ces chiffres.

Les chercheurs libéraux ont travaillé pendant une bonne partie de la journée hier pour corriger une première gaffe majeure du parti, depuis le début de la campagne.

Lorsque l'engagement a été rendu public avant-hier, personne dans l'état-major libéral n'était en mesure de dire précisément combien il coûterait et les évaluations variaient entre \$4 milliards et plus de \$8 milliards.

Les libéraux promettent de créer 400 000 nouvelles places en garderie en sept ans. Ils accorderaient de plus des crédits d'impôt qui feraient en sorte qu'une famille à revenu moyen ne payerait que la moitié des coûts de garde des enfants alors que les familles se situant au niveau ou en-dessous du seuil de

pauvreté seraient entièrement subventionnées.

M. Despina explique que la mise sur pied des 400 000 places entraînerait des débours se situant entre \$6,7 milliards et \$7 milliards et que les mesures fiscales se chiffrent à environ \$2,3 milliards.

Le premier élément incluerait les subventions d'exploitation, les dépréciations pour amortissement, les services pour les enfants «à la clé» (qui se retrouvent seuls à la maison après la classe) et une aide supplémentaire aux familles à revenu faible et modeste ainsi qu'à celles qui ont des besoins particuliers.

En fait, ces chiffres ne semblent pas inclure deux autres aspects de l'engagement libéral:

■ extension des prestations de maternité de 15 à 26 semaines avec compensation pour les entreprises de petite taille ou en mauvaise posture financière qui pourraient être touchées par cette mesure;

■ augmentation des crédits de soutien au revenu des parents qui se prévalent de congés parentaux.

Le projet de loi que les conservateurs ont voulu faire adopter au cours des derniers jours de leur mandat de quatre ans prévoyait des dépenses de \$4 milliards pour la création de 200 000 places additionnelles en sept ans et des mesures fiscales qui étaient aussi de \$2,3 milliards.

Ces mesures consistaient toutefois en réductions fiscales (plutôt que des crédits), ce qui permettait aux parents à revenus élevés de récupérer des sommes importantes. L'engagement libéral prévoit que ces derniers n'auront droit à aucune remise des frais de garde par le biais de la déclaration d'impôt, toute l'aide étant dirigée vers les ménages à revenu moyen ou faible.

Selon M. Despina, une famille de deux enfants dont les deux parents ont un revenu totalisant \$40 000 et payant \$10 000 de frais de garde, récupérerait \$5 000 en vertu du projet libéral.

Un famille monoparentale avec un enfant de moins de six ans et dont le salaire du parent se situerait au seuil de la pauvreté (\$16 000 donne-t-on comme exemple) recouvrerait la totalité des frais.

Il précise aussi que la famille avec un conjoint qui reste au foyer pour garder les enfants et dont l'autre conjoint gagne \$50 000 bénéficierait d'un crédit d'impôt fédéral pour personne mariée de \$850 par année.

Les néo-démocrates promettent pour leur part de créer 200 000 places en quatre ans à un coût de \$2,3 milliards.

Le projet de loi de loi conservateur est «mort» quand la Chambre des Communes a été dissoute et le nouveau gouvernement devra reprendre le long processus d'adoption d'un nouveau «bill».

Le chef de cabinet de Turner prend la responsabilité de l'erreur de son chef

d'après CP
OTTAWA

Le chef de cabinet de John Turner a pris hier soir l'entière responsabilité pour les erreurs commises lors du dévoilement du projet sur les garderies, ce qui a contribué à discréditer une annonce qui devait donner du mordant à la campagne de John Turner.

M. Peter Connolly a dit que la faute devait lui être attribuée pour le fait que John Turner n'ait pas été capable à Montréal d'ex-

pliquer clairement comment un éventuel gouvernement libéral réussirait à créer 400 000 places de plus en sept ans dans les centres de jour pour enfants.

Le conseiller de Turner s'est dit prêt à démissionner si cela se reproduisait. «Cela ne se répètera plus», a-t-il déclaré. «Si tel était le cas, alors vous auriez une autre personne pour vous parler».

Le chef libéral a trébuché mercredi quand on lui a demandé quel serait le coût total du programme de garderies et comment les familles à faible revenus pourraient en bénéficier.

M. Connolly a affirmé que la stratégie libérale pour la première semaine était de partir à pleine vapeur en annonçant deux projets majeurs, le logement et les garderies d'enfants, de manière à captiver l'ensemble de l'électorat.

Le chef du NPD, Ed Broadbent, s'est moqué hier du cafouillage libéral en disant que John Turner ne comprend pas lui-même ses documents.

Peter Connolly est certain que les adversaires des libéraux font faire du millage avec cette gaffe. «Je regrette la confusion, je l'avoue, mais j'étais confus moi-même».

SPEC Électronique Dumoulin UN LASER POUR PAS CHER... (OU POURQUOI S'EN PASSER PLUS LONGTEMPS !)

8390 ST-HUBERT (au sud de Métropolitain) 388-1122 MONTREAL

1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321 LAVAL

DE L'INVENTEUR DU LECTEUR-LASER UNE TECHNOLOGIE D'AVANT-GARDE À PRIX ABORDABLE! GARANTIE 3 ANS!

Super! 269\$ COTE LIMITEE

SONY

Éditorial

Deux pétards mouillés

Il n'y a rien de plus ingrat que d'analyser des promesses électorales. On perd son temps parce que la plupart d'entre elles ne seront jamais tenues. Si le chef qui les a faites perd les élections, elles vont aux oubliettes, et s'il est élu, les réalités du pouvoir l'amèneront rapidement à changer d'idée!

Lors de la campagne de 1984, le chef de l'opposition de l'époque, Brian Mulroney, multipliait les promesses ambitieuses et irréalistes. Cette année, c'est au tour de John Turner, avec son train de quarante engagements.

Même si les électeurs eux-mêmes ne croient plus à ces promesses, parce qu'ils savent maintenant que l'État ne fait pas de cadeaux, il vaut la peine de regarder de près les deux premiers engagements libéraux, sur le logement et les garderies, ne serait-ce que pour mieux comprendre la démarche de ce parti.

Dans le cas de l'habitation, les libéraux visent deux grands objectifs: résoudre la crise du logement et le faire de façon équitable. Le programme présenté lundi rate toutefois les deux cibles car il repose sur une erreur de jugement, cache une contradiction majeure et engendre un effet pervers.

L'erreur de jugement: la crise du logement, et surtout le prix exorbitant des maisons et des loyers, est essentiellement un phénomène torontois. Au lieu de régler ce problème précis et circonscrit, M. Turner a voulu donner une dimension nationale. Sur le plan politique, il répète une vieille erreur: «What is good for Ontario is good for Canada.»

Dans les faits, cela revient à dire que les beaux cadeaux, un crédit d'impôt de \$2500 pour les locataires et les propriétaires qui consacrent plus de 30 p. cent de leur revenu au logement, ne sont pas pour les Québécois, ni pour les habitants de l'Ouest ou des Maritimes.

Prenons deux exemples: une famille au revenu total de \$30000 aura droit à ce crédit seulement si son loyer mensuel dépasse \$750 par mois! Est-ce une situation fréquente au Québec? Par ailleurs, un propriétaire dont le revenu familial est de \$60000 n'aura droit au crédit que si sa maison vaut plus de \$150000. Or, le prix moyen des maisons est de \$126000 à Montréal, \$91000 à Laval, \$107000 sur la Rive-Sud.

L'incohérence: M. Turner a choisi l'outil du crédit d'impôt parce qu'il favorise moins les riches. Mais comme la structure même de son programme ne compense que les dépenses de logement supérieures à 30 p. cent du revenu, plus les gens sont riches, plus le crédit sera gros. Un pauvre ne réussira jamais à obtenir \$2500 tandis qu'un riche y arrivera sans peine.

L'effet pervers: en subventionnant les coûts d'habitation, on provoquera inévitablement une hausse des loyers et du prix des maisons qui annulera les bénéfices du programme. En plus, ce projet libéral est idéal pour les profiteurs: les propriétaires pourront gonfler leur hypothèque pour construire une piscine ou acheter une auto aux frais de la princesse.

On retrouve le même souci d'équité dans le programme sur les garderies, du moins sur papier, puisque la aussi on remplace les exemptions par des crédits d'impôt, plus justes. On y retrouve aussi les mêmes objectifs généreux.

Mais hélas, je ne peux pas aller plus loin, parce que, malgré mon expérience des programmes gouvernementaux et des mesures fiscales, je n'ai pas réussi à comprendre le programme libéral! On y trouve un seul élément intelligible: M. Turner a expliqué, en bafoillant, qu'il doublerait le nombre de places prévu par les conservateurs, sans déboursier plus d'argent. C'est intelligible, mais pas crédible.

Ces deux propositions libérales sont riches en enseignements. Sans vouloir accabler les libéraux, on doit constater que ces documents n'étaient pas au point: mal écrits, confus dans les détails et silencieux sur les coûts. Cette improvisation est difficile à comprendre, puisqu'on savait depuis des mois que les élections approchaient.

Alain DUBUC

Muscle et poison

Après une valse-hésitation ridicule, le gouvernement a donné l'importance qu'elle mérite à la disqualification de Ben Johnson en demandant à un juge de la Cour suprême de l'Ontario de faire enquête. Au terme de ses délibérations, le juge Charles Dubin pourra recommander des mises en accusation s'il y a lieu.

Mais quelle que soit l'humiliation du Canada sur la scène internationale, l'enquête ne devrait pas se limiter à faire la lumière sur le cas Johnson et celui d'autres athlètes haut de gamme qui ont illégalement absorbé des stéroïdes pour améliorer leurs performances.

Le danger pour le Canada n'est pas là. Il existe un marché clandestin de stéroïdes et la tentation est grande d'y recourir pour briller en compétition ou même... à la plage. Combien d'adolescents ne rêvent-ils pas d'avoir les biceps d'un John Kordic ou les jambes d'un Gaétan Boucher? Les stéroïdes, c'est tellement facile! Et pas cher!

Bien sûr, l'aspect antisportif du dopage est regrettable, mais l'enquête doit surtout servir à déterminer l'étendue de l'utilisation clandestine des stéroïdes au Canada. C'est une substance dangereuse — et les stéroïdes clandestins, à cause des impuretés qu'ils peuvent contenir, le sont encore davantage. Ce poison est moins un problème pour le sport que pour la santé publique.

Frédéric WAGNIÈRE

Tournant au Chili

«Je suis persuadé pourtant que les Chiliens n'ont pas perdu le désir de vivre debout, dans la liberté et qu'ils y emploient un courage tenace. Ce pays, qui a démontré plus qu'aucun autre en Amérique latine son attachement à un régime démocratique et qui en était fier, aspire sans nul doute à y retourner.»

Cette prévision d'un témoin qui s'est trouvé au cœur des événements tragiques de 1973, qui a vu la chute brutale d'Allende et la montée des forces de l'oppression se réalise avec la défaite aux urnes du général Augusto Pinochet. Le peuple chilien dans sa majorité (55 p. cent ont dit «non», 43 p. cent «oui») refuse la dictature.

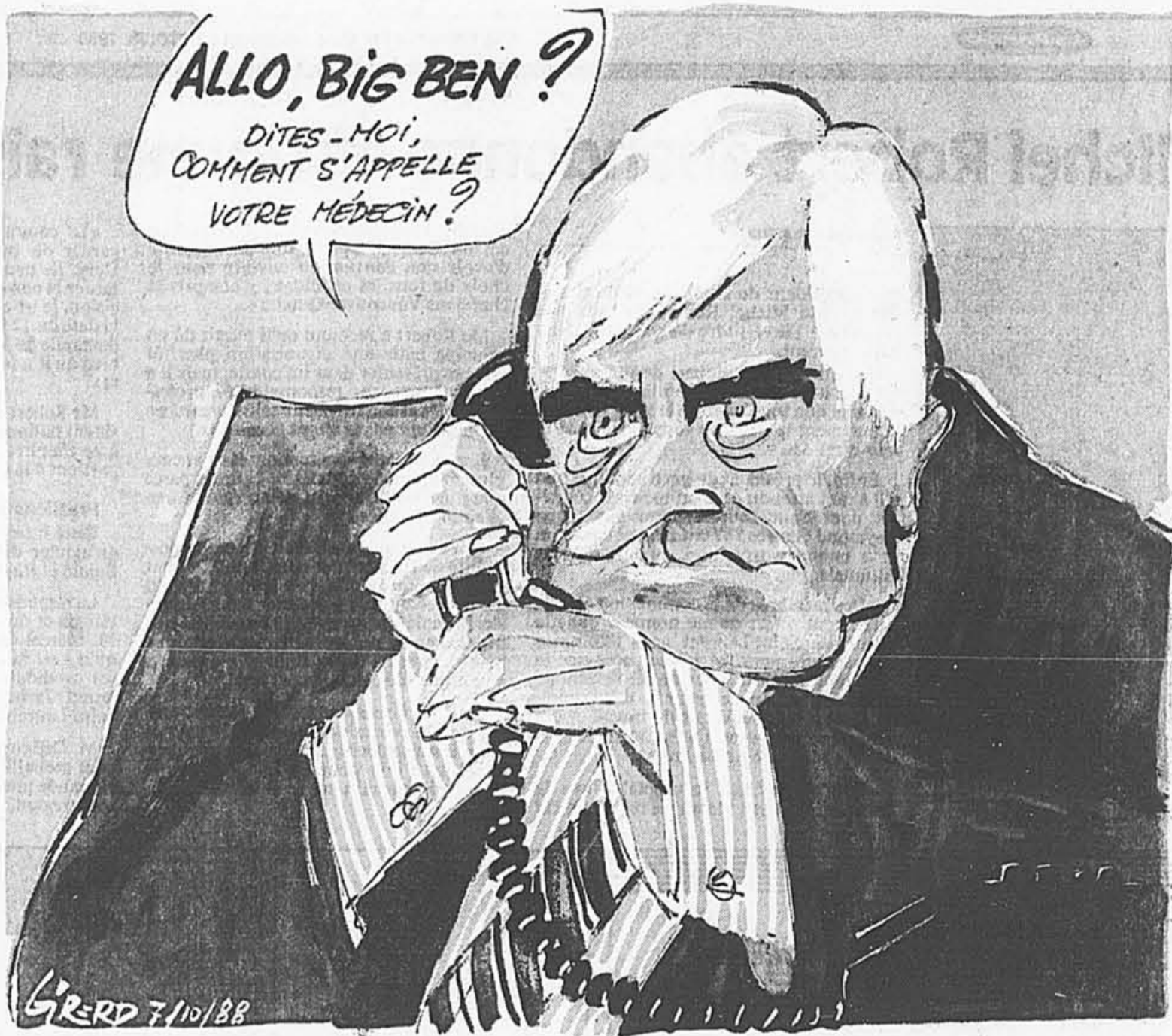
Mais le combat n'est pas encore gagné. Rien n'est plus difficile pour un régime que de passer de la tyrannie à la liberté. L'Espagne contemporaine a offert un exemple de cette difficulté. Mais, en Espagne, c'est la mort qui a chassé Franco. Tandis que les résultats du plébiscite du 5 octobre n'ont encore rien pour entrainer la disparition physique de Pinochet.

Voici néanmoins quelques signes encourageants. D'abord, Pinochet paraît décidé à respecter la constitution qu'il a lui-même voulue en 1980 et qui est son oeuvre. Le référendum de mercredi est conforme à cette constitution. Et le chef du gouvernement en accepte en principe les résultats, même s'ils lui sont défavorables.

L'opposition devra éviter les erreurs et les pièges de 1973. Elle devra, par-dessus tout, éviter de fournir des arguments à ceux qui voient du «communisme» partout.

Les résultats ne chagrinent pas Washington. Il vaut la peine de le noter.

Guy CORMIER



(Droits réservés)

TRIBUNE LIBRE

Outremontais, outrepolice

Monsieur Jérôme Choquette, maire d'Outremont

■ Quelle ne fut pas ma surprise en lisant l'article de Florian Bernard du 4 octobre intitulé «Les citoyens d'Outremont sont invités à la délation».

Moi qui croyais que chaque fond de cour outremontais donnait sur un Dunkin' Donuts, d'où la gent policière pouvait épier le port du bikini ou la construction du patio de madame Chose.

Bien sûr, M. Choquette pourrait offrir à Outremont un service téléphonique comme le 1-976 où les citoyens, même les enfants, discuteraient au téléphone «en gang» des infractions des autres.

Mais c'est plus simple si la commère du coin peut le faire sans que ça coûte un sou.

Une solution serait de nous servir de nos Betamax. Oui! Je le proclame: que chaque citoyen sorte son vidéo sur le patio et filme le bikini de la voisine ou encore, la pelle que ce voisin vous a empruntée pour le déneigement!

Bien sûr, ce ne sont là que quelques solutions à vos problèmes, Monsieur Choquette. Mais je sais déjà que vos solutions sont sûrement meilleures et qu'elles entraîneront la franche camaraderie des citoyens d'Outremont entre eux, comme à l'époque où vous étiez ministre de la Justice...

Bernard MARTIN
Montréal

Les femmes sans enfant

■ J'aimerais apporter une précision à l'interprétation faite par M. Louis Falardeau dans l'édition du 15 septembre concernant les résultats de mon étude sur la fécondité selon le rang de naissance.

Dans cette étude, la proportion de femmes sans enfant prévue est de 25 p. cent dans les générations les plus jeunes pour lesquelles on peut se prononcer, et non 35 p. cent tel que rapporté.

Je n'ai avancé en effet dans cette étude que des chiffres pour les générations de femmes qui ont au moins 30 ans: il m'apparaît certain que 18 p. cent des femmes des générations qui viennent d'atteindre 35 ans resteront sans enfant et fort vraisemblable que 25 p. cent de celles qui viennent d'atteindre 50 ans seront dans la même situation. Ces chiffres sont relativement sûrs puisqu'à 35 ans les femmes d'une génération ont déjà mis au monde 98 p. cent de leurs premiers-nés et qu'à 50 ans cette proportion de premiers-nés atteint 89 p. cent.

Pour les générations plus jeunes, qui en sont au début ou à la moitié de leur vie reproductive, il est trop tôt pour se prononcer. Il est vrai qu'elles accusent de nouveaux retards mais elles

pourraient le combler dans les années qui viennent. Autant une reprise que le maintien des taux annuels à leur niveau actuel (35 p. cent de femmes sans enfant si ces taux étaient ceux d'une génération) est donc possible et c'est le niveau de la fécondité dans les 10 ou 15 prochaines années qui décidera si la proportion de femmes sans enfant atteindra 35 p. cent.

Madeleine ROCHON

Lettre de la Californie

Voici la traduction d'une lettre que La Presse a reçue cette semaine d'un avocat de Lodi, en Californie. Même si beaucoup a été dit au sujet de l'affaire Johnson, ce témoignage nous paraît offrir un intérêt particulier.

■ Je vous écris au sujet de Ben Johnson que je viens d'apercevoir à la télévision.

Comment le Canada peut-il aduler quelqu'un un jour et le honnir à ce point le lendemain? Ça ne fait pas de sens.

Est-ce que vous croyez vraiment au test de dépistage et en ceux qui l'ont administré? Si oui, vous n'avez jamais été témoin d'un test anti-dopage. Il aurait fallu avoir la version de Johnson d'abord, écouter son entraîneur. Pourquoi réagir aux manchettes comme le fait le Canada?

Ayant été témoin de tests supposément «scientifiques» où l'on s'en remettait surtout à la crédibilité du testeur, je puis affirmer que je ne laisserais jamais un testeur jeter le moindre doute sur l'intégrité d'un ami, tel Ben Johnson.

Je considère que Johnson et le Canada ont subi un tort immense: le premier est présumé innocent, le second a été dupe.

Richard R. MURPHY
Lodi, Californie

Le dimanche, jour sacré

■ Les épiciers qui ouvriront leurs portes le dimanche perdront des clients et, par conséquent, n'augmenteront pas leur chiffre d'affaires. Je ne suis pas la seule à penser que ceux qui se moquent des lois de Dieu ne méritent pas notre encouragement.

Pour ma part, je suis bien décidée à ne plus remettre les pieds dans ces endroits; je chercherai les épiciers qui ont encore le respect du jour du Seigneur, et il y en aura encore...

On ne se moque pas de Dieu. Il aura toujours le dernier mot! Il n'est pas à court de moyens non plus, pour mettre au pas ceux qui désobéissent à ses lois. La Bible est remplie de ces faits.

C'est le saint curé d'Ars qui a dit: «Je connais deux moyens sûrs de devenir pauvre: voler et travailler le dimanche.»
Monique ROBERTSON
Québec

La Curatelle publique

■ J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les articles de Martha Gagnon sur la Curatelle publique. C'est un sujet que n'aborderaient guère les médias, car il touche, en général, des personnes incapables d'expliquer leur situation et de signaler les problèmes.

Ces articles décrivent bien la réalité, mais j'aimerais aujourd'hui montrer le revers de la médaille. Dans le cadre de mon travail, je rencontre plusieurs personnes du troisième âge. Parmi elles, certaines ont confié à un proche, parent ou ami, l'administration de leurs biens. Quelques-unes ont été spoliées de tout leur avoir, alors que s'il avait été confié à la Curatelle publique, il serait encore à leur nom et elles pourraient en profiter. D'autres, propriétaires de quelque mille dollars, se voient compter les sous qu'elles peuvent dépenser alors qu'avec la Curatelle, elles recevraient ce dont elles ont besoin.

Je souhaite l'amélioration de la Curatelle publique; j'espère la personnalisation de ses services, mais je crois nécessaire un organisme «protecteur» des personnes âgées, souvent sans défense.

Yvonne R. RAYMOND, t.s.
Montréal

Gare à ces bêtes sauvages!

■ Nous avons lu avec consternation l'article de Pierre Gingras en page A4 de La Presse du samedi 24 septembre, traitant du projet de loi Picotte sur la déréglementation de la garde des animaux sauvages à domicile. Nous aimerions vous faire part d'une expérience personnelle à ce sujet.

Au printemps dernier, nous avons trouvé, près de sa mère écrasée par une automobile, un bébé raton laveur âgé d'à peine une semaine, encore aveugle et incapable de marcher. Connaissant le triste sort que lui réserverait la SPCA par manque de moyens et de ressources, un de nous étant sans emploi, donc disponible, nous avons décidé de le garder jusqu'à ce qu'il soit assez vieux pour retourner à la nature.

Nous nous sommes vite rendu compte qu'il aurait été impossible de concilier la garde d'un animal sauvage et un travail à l'extérieur de la maison: biberons à toutes les deux heures, rythme de vie nocturne, promenades quotidiennes dans le bois, morsures profondes tous les jours, etc.

Pour la plupart des gens, un animal sauvage restera beau jusqu'à la première morsure; alors commencera pour lui un long calvaire. Certains nous ont proposé de le mettre en cage, de lui faire enlever les griffes, les dents, les testicules. On croit

qu'en l'empêchant d'exprimer son malheur, on le rendra heureux. (...)

C'est à prévoir que les pilliers de nids, contrebandiers d'animaux ou inconscients auront carte blanche. Pourquoi ne pas créer des centres de transition où ces animaux pourraient échapper au sort cruel de vivre en ville, en cage, dépouillés de ce qui les rend vraiment intéressants, en attendant qu'ils vieillissent ou guérissent?

Si un tel projet est impossible à réaliser, ne serait-il pas mieux pour la plupart de ces bébés de mourir paisiblement près de leur mère? Et, à ceux qui nous répondront qu'élever leur mouton ou leur raton laveur n'est pas aussi difficile que ce que nous avançons, tous les spécialistes consultés ont été unanimes: il sera très agressif avant 3 ans et là il sera trop tard pour lui redonner la liberté. De toute façon, la loi ne nous a pas empêchés d'en garder un, de le remettre en liberté, de le sauver. Elle a seulement empêché plusieurs d'abus.

Mari-Claude LEGARÉ
Thomas ROYER
Outremont

Précision

■ Dans La Presse du 8 septembre paraissait un article intitulé: «Les agriculteurs qui ne cultivent pas leur terre seront taxés davantage». Le journaliste Normand Delisle, de la Presse canadienne, y écrivait: «Toute personne dont la valeur de la production agricole annuelle dépasse les 5000\$ est considérée comme un producteur agricole au sens de la loi.»

Ayant la responsabilité de l'application de la loi sur les producteurs agricoles (L.R.Q. c. p-28) à l'UPA, je désire rectifier les propos de M. Delisle. L'article II de la loi stipule que la production agricole destinée à la mise en marché doit être d'une valeur annuelle de 3000\$ et plus.

Vous comprendrez que cette mise au point s'avérait nécessaire compte tenu que plusieurs producteurs agricoles québécois se retrouvent dans la catégorie de 3000\$ à 5000\$ de mise en marché annuelle. Par le fait même, ils jouissent de tous les avantages liés au statut de producteur agricole.

Denis ROY
Union des producteurs agricoles

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

LIBRE OPINION

L'affichage et les risques de la « solution Dion »

JACQUES LECLERC

Jacques Leclerc termine une étude sur les langues de l'affichage à travers le monde. Nous publions la lettre ouverte qu'il adresse au ministre responsable de la loi 101, M. Guy Rivard.

Si l'on en croit les journaux, votre gouvernement semble envisager sérieusement la « formule Dion » comme solution au problème de la langue dans l'affichage commercial. Selon cette formule, l'affichage extérieur resterait unilingue français et l'affichage intérieur pourrait être bilingue. Lors d'une entrevue radiophonique, M. Robert Bourassa aurait même déclaré que, selon la proposition de M. Dion, le visage français de Montréal serait sauvé. Malheureusement, il s'agit là d'une solution qui ne règlera rien.

Je suis en train de terminer une étude portant sur les langues de l'affichage dans quelque 180 États du monde. On m'a même dit que votre cabinet aurait reçu une version préliminaire de cette étude. Si vous aviez pris connaissance de ce document, vous auriez appris que cette distinction intérieur-extérieur pour la langue de l'affichage n'existe nulle part au monde dans les textes de loi. Le Québec serait le seul État au monde à appliquer une telle solution mais je reconnais que ce n'est pas nécessairement la une

Pourquoi la « solution Dion » demeure-t-elle une solution vouée à l'échec à long terme? Ce n'est pas pour rien qu'aucun État n'y a eu recours. La raison fondamentale, c'est que cette solution ne respecte pas les rapports démolinguistiques entre les deux communautés linguistiques: 84,5 p. cent de francophones et 9,2 p. cent d'anglophones. L'expérience des autres pays démontre que toute solution qui ne respecte pas ce principe élémentaire est vouée à l'échec. C'est la raison pour laquelle l'article 58 de la loi 101 est si contesté par les anglophones et la « solution Dion » ne réglerait rien à cet égard. Les anglophones croient que le gouvernement québécois a honte d'eux et qu'il les cache à l'intérieur des édifices; ils n'accepteront pas leur « invisibilité extérieure ». Les francophones se verront encore une fois submergés par l'affichage bilingue et se croiront envahis par l'anglais; ils n'accepteront pas davantage la bilinguisation massive des commerces. D'où l'insatisfaction à prévoir de la part des deux principales communautés linguistiques du Québec.

Les solutions que nous présentent certains États sont pourtant assez révélatrices et il est surprenant qu'aucun n'ait songé à y regarder d'un peu plus près. Il existe deux principales solutions qui aient quelque chance de succès. La première, et c'est de loin la plus courante dans le monde, consiste à accorder à la minorité le droit d'af-

ficher dans sa langue à l'intérieur des limites territoriales données (municipalités ou quartiers). Votre gouvernement a toujours refusé d'envisager une telle solution qui, pourtant, fonctionne partout où elle est appliquée; je n'ai jamais compris pourquoi vous vous obstinez à écarter une solution de ce genre, solution qui a pourtant fait ses preuves dans le monde entier, et ce, parce qu'elle élimine ou réduit les conflits de préséance linguistique. Il n'y a qu'au Québec où l'on parle de « ghetto » avec cette solution qui aurait le mérite de régler le problème, car elle permettrait de refléter le rapport démographique entre les francophones et les anglophones.

Il y a une autre solution, non territoriale celle-ci, que vous pourriez envisager et qui respecterait également la proportion des groupes en présence. Il s'agit d'accorder le droit d'afficher en anglais (voire en anglais seulement) partout au Québec à la minorité anglophone, mais à cette seule minorité, et ce, sur une base individuelle. Après tout, sont considérés comme anglophones au Québec ceux dont les parents ont fait leur études primaires en anglais au Canada. Il suffit donc d'étendre le critère d'accès à l'école anglaise à la langue de l'affichage commercial. De cette façon, le Québec n'aurait jamais plus de 9,2 p. cent d'affiches anglaises, conformément à la représentation anglophone dans la province; on en trouverait tout au plus 12,6 p. cent

dans la ville de Montréal même, 20 p. cent sur l'ensemble de l'île de Montréal, et évidemment 50 p. cent ou 75 p. cent dans quelques rares municipalités. Il s'agit ensuite de prévoir des mécanismes simples qui permettent l'application d'une telle solution.

Ces deux solutions sont à peu près les seules qui aient des chances de réussir parce qu'elles respecteraient le rapport démographique des groupes en présence. La solution actuelle ne tient pas compte de ce principe élémentaire (100 p. cent pour les francophones et presque rien pour les anglophones) et la « solution Dion » ne ferait guère mieux (0 p. cent pour les anglophones à l'extérieur et 50/50 à l'intérieur). Or, les anglophones constituent 9,2 p. cent de la population du Québec, les francophones, 84,5 p. cent (Statistique Canada, 1986). Rien n'est respecté à ce chapitre.

Il est compréhensible que les anglophones veuillent le bilinguisme intégral, car cela leur permettrait une sur-représentation de leur communauté dans la mesure où ce serait davantage les francophones qui, en raison de leur supériorité numérique, se serviraient du droit d'afficher en anglais. D'où les éternels conflits à prévoir: on ne respecterait pas le rapport démographique. Il est vrai que les Québécois sont habitués à vivre dans le psychodrame linguistique permanent. Si c'est cela que le gouvernement désire, il appliquera la « solution Dion ».



Gérald LeBlanc

La rage du succès

Tout allait bien, cet été, pour Jacques Ouimette. Il venait de connaître un retentissant succès avec le *Napoléon* de Serge Lama. Mon journal en avait fait la personnalité de la semaine, le 29 mai, pour cet exploit de la comédie musicale francophone la plus courue de toute l'histoire du Québec.

Et sa femme, Mireille, lui annonce une autre bonne nouvelle. Leurs longues démarches pour adopter un petit Péruvien semblaient enfin porter fruit. Le couple part donc en vacances à Lima. Le 29 août, Mireille revient avec un nouveau membre de la famille, le petit Jose Luis, âgé de cinq ans.

Jacques était revenu un peu plus tôt, avec une autre sorte de bébé. Tout en se familiarisant avec la langue et le pays de son fils adoptif, il avait en effet conquis la confiance des Perez de Palacio, la famille propriétaire du Musée de l'Or de Lima. Montréal aurait son exposition de l'Or des Incas en 1990.

Un enfant au foyer, deux expositions en poche, *Napoléon* et les Incas, notre promoteur filait le parfait bonheur.

Et tout à coup, le vent tourne. Un ami de Paris lui annonce que Claude Ducourtial vient de mourir. Cette ancienne conservatrice du Musée de la Légion d'honneur préparait, depuis deux ans, l'inventaire des pièces pour l'exposition de *Napoléon*. Il n'est pas facile de s'insérer dans le processus, très personnalisé, de sélection des pièces d'une exposition. Il semblait difficile, voire impossible, de compléter les préparatifs à temps pour l'exposition de 1989.

Il faut ce qu'il faut. Un appel à Victoria Mujica Perez de Palacio et l'affaire est réglée. On invertira l'ordre des expositions: les Incas en 1989 et *Napoléon* en 1990.

« *Napoléon* débarque en Amérique Inc. », la société sans but lucratif mis sur pied pour l'exposition, devient la « Société des grands événements de Montréal » et, mardi, Jacques Ouimette donnait une conférence de presse pour annoncer la tenue de ses deux expositions à la Place des Arts, en plus d'en promettre d'autres pour les dix prochaines années.

J'aime bien ces fanfarons qui ont une confiance inébranlable en leur bonne étoile. Un contretemps le force à changer le nom de sa compagnie. Qu'à cela ne tienne. Il choisit rien de moins que « Société des grands événements ». Il ne fera que de grandes choses. Il appartient à la race de ceux qui forcent l'aurore à naître.

Je décide donc de rencontrer ce jeune chevalier de l'optimisme. Encore plus jeune qu'on l'aurait cru. Ce Montréalais, qui a séduit Serge Lama et qui l'a convaincu d'enregistrer à la Place des Arts, une émission de télévision avec son *Napoléon* (projet non réalisé durant les trois années de présentation en Europe), n'a que 35 ans.

« J'ai des projets pour quatre vies », avait-il dit cet été à mon collègue Georges Lamon. « Le drame à Montréal, c'est qu'on ne vivra pas assez vieux pour réaliser tout ce qui bouillonne actuellement chez nous », me dit-il, en arrivant au restaurant setchuannais de la rue Notre-Dame, à deux pas de son bureau, dans le Vieux-Montréal.

« Montréal s'ouvre sur le monde. On ne prépare plus des shows juste pour nous, mais pour l'est du continent. » « J'ai imaginé un fantastique son et lumière pour 1992, mais ce serait probablement trop dispendieux à réaliser. » « Je sais qu'il y a de la place dans les expositions pour des gens de la trempe de Simard (Festival de Jazz) et Laliberté (Cirque du Soleil). C'est ce que je veux faire. » « J'ai la tête pleine de personnages et de peuples qui ont marqué l'histoire. Des choses qu'on peut toucher. Je suis un gars de marketing. Je veux organiser des choses qui marchent. »

S'il était encore enfant, on le dirait hyperactif. Il me fait penser à François Prevost, qui a lancé les spectacles des grands explorateurs à Montréal. Dévoré par la rage du succès, ces gens vous ont par l'usu-

re. Il ne serait pas surprenant que Jacques Ouimette obtienne des pièces de la récente découverte d'une tombe à Sipan, au Pérou: la plus importante découverte archéologique du siècle en Amérique, selon le National Geographic Magazine.

Montréal serait ainsi la première ville à accueillir ces nouveaux trésors. L'exposition des Incas à la Place des arts acquerrait alors un prestige considérable, comme le soulignait, hier, un collègue Jocelyne Lepage.

Va-t-il les obtenir ces nouveaux trésors? « Inutile de te dire que nous faisons l'impossible. On frappe à toutes les portes, car nous n'avons pas le choix: il faut réussir, si l'on veut continuer. Imagine, tous les visiteurs américains qu'on attirerait, si l'on obtenait des pièces de Sipan. »

Parlant justement des touristes américains, on estime qu'il faut s'y prendre au moins huit mois à l'avance pour attirer les « voyages organisés » à des événements montréalais.

Dans cette perspective, on peut se demander ce qu'on présentera l'été prochain au Palais de la civilisation. Vous ne le savez pas, moi non plus, pas plus que les dirigeants de la société para-municipale. On nous l'annoncera probablement en avril ou mai, comme cette année, alors qu'il est trop tard pour organiser des campagnes valables de promotion.

Tout cela pour dire que la Ville et les autres pouvoirs publics devraient peut-être laisser la place aux promoteurs de la trempe des Losique, Simard, Gosselin (à qui la Ville n'a même pas pu fournir une salle pour ses Cent jours d'Art contemporain), Ouimette, etc...

Ce ne sont pas des saints qu'il faut laisser aller en toute liberté. Que non! Justement, au lieu de perdre son temps, et la face, à leur faire concurrence, l'administration municipale ne devrait-elle pas se contenter de veiller au bien commun? Qu'on utilise les services de la Ville pour s'assurer que ces promoteurs, susceptibles de prendre leurs intérêts pour ceux de la collectivité, n'abusent pas des fonds et des équipements publics. Et qu'on les laisse faire, ce qu'ils font infiniment mieux que les fonctionnaires.

La gestion des déchets, responsabilité sociale

L'auteur est évêque à Amos, en Abitibi, depuis dix ans. Il est aussi biologiste et s'intéresse aux questions écologiques en particulier. Nous reproduisons l'allocution qu'il a prononcée lors d'une récente manifestation anti-BPC à Val-d'Or.

GÉRARD DRAINVILLE

■ Je partage votre préoccupation au sujet de l'installation d'un entrepôt et d'un éventuel incinérateur de BPC, à Senneterre. Les gens de la région savent comment je suis préoccupé par les questions écologiques. C'est pour cette raison que j'ai accepté l'invitation de monsieur le maire André Pelletier d'intervenir aujourd'hui.

Les difficultés très grandes apparues depuis un an au sein de la population de Senneterre et des environs m'incitent aussi à apporter mon point de vue. À certains moments, les tensions ont été tellement fortes entre les pour et les contre que la paix sociale en a été presque menacée. L'accident de Saint-Basile-le-Grand n'a pas créé les difficultés du projet de Senneterre: il fait remonter à la surface une question qui n'était pas réglée.

Je veux d'abord dire quelques mots de la gestion des déchets en général, deuxièmement des BPC en particulier, et troisièmement faire quelques suggestions concrètes. Je ne viens pas vous présenter une solution miracle, mais simplement réfléchir avec vous sur une nouvelle responsabilité collective.

1—La gestion des déchets en général

Nous avons probablement vu à la télévision ce bateau de déchets dont personne ne voulait — et avec raison — et qui a dû revenir à son point de départ. En bref, cela voulait dire: « Occupe-toi toi-même de tes propres déchets; n'es- saie pas de les refiler au voisin ». Cet événement porte les leçons.

Regardons comment la nature se débarrasse de ses déchets: elle les recycle continuellement là où ils sont produits. Normalement, elle ne les accumule pas. Pensons aux organismes vidangeurs (corbeaux, corneilles, goélands, insectes, vers, etc.) qui se nourrissent de déchets et les font disparaître aussitôt. Pensons aussi aux agents de décomposition (bactéries, champignons, etc.) qui terminent le travail des vidangeurs et remettent en circulation les éléments de base qui deviennent réutilisables.

De plus, la nature, habituellement, ne concentre pas les déchets en un seul lieu. Ils sont recyclés localement et donc plus facilement réutilisés, parce que répartis en petites quantités.

Je crois que cette observation de la nature peut guider notre gestion des déchets en général: 1) Les déchets ne doivent pas être accumulés, ni concentrés en un seul lieu; autrement la quantité risque d'être trop grande et on ne pourra plus en venir à bout. 2) Chaque localité, dans la mesure du possible, doit s'occuper de ses propres déchets. Il y a là une responsabilité sociale importante à prendre dans notre société de consommation où on est prêt à profiter de tous les avantages de cette société en consommant beaucoup, mais en envoyant chez les voisins les inconvénients de son excès de consommation. 3) La seule façon de ne pas être envahis par les déchets, c'est de les recycler continuellement. En réutilisant ainsi les matériaux de base, on évite d'épuiser les ressources. C'est ce que les usines de recyclage commencent à faire.

2—La gestion des BPC

Deux problèmes existent avec les BPC: 1) ce sont des substances artificielles non recyclables parce que non décomposables naturellement; ce qui fait qu'ils s'accumulent dans la nature indéfiniment; 2) si, par hasard, ils sont décomposés par le feu — ce qui est arrivé à Saint-Basile-le-Grand — ils produisent des gaz très dangereux, très toxiques: les dioxines et les furanes qui sont cancérogènes et poisons.

3—Quelques suggestions dans le cas de Senneterre

1) Avec des substances aussi dangereuses que les BPC, les gouvernements (provincial, municipal ou fédéral) doivent absolument jouer franc avec la population, ne pas cacher ne serait-ce qu'une parcelle de la vérité: dire à la population la vérité sur l'ensemble du projet, les risques, les avantages. Plus il y a d'information, plus il y aura de confiance et de tranquillité dans la population.

2) Je demande que le moratoire sur l'utilisation de l'entrepôt à Senneterre, soit maintenu tant qu'il n'y aura pas eu une étude d'impact sur l'ensemble du projet (entrepôt et incinérateur des BPC). L'étude d'impact devra être faite par une firme indépendante des promoteurs du projet, cela fait partie du franc jeu. Il est inadmissible que pour des matières aussi dangereuses l'étude d'impact n'ait pas eu lieu avant de construire l'entrepôt. La raison invoquée par le ministre de l'Environnement disant que la loi ne l'obligeait pas à une étude d'impact pour un simple entrepôt n'est pas acceptable. En effet, le promoteur, Sanivan a toujours lié dans le projet entrepôt et incinérateur. Ici également, je trouve qu'on n'a pas fait toute la vérité avec la population; on a voulu lui forcer la main. La division qui existait dès le début au sein de la population était une autre raison pour justifier l'étude d'impact.

3) Les gens de l'Abitibi sont des gens responsables; ils sont prêts à accepter chez eux la destruction des BPC de leur territoire, mais ils n'accepteront pas la destruction chez eux de tous les BPC du Québec, encore moins de ceux de tout

l'Est du Canada. C'est la seule manière de rendre responsables les gens de toutes les régions dans la gestion de leurs déchets toxiques; autrement les gens des régions centrales vont continuer de vouloir envoyer leurs déchets chez les voisins, comme ont commencé de le faire les pays riches à l'égard des pays pauvres. Pour cela, je demande qu'on utilise la technique déjà connue de l'incinérateur mobile qui ira de région en région. Qu'on n'impose pas à une seule région les déchets des voisins. À noter que des chercheurs du Conseil national du Canada et deux scientifiques de l'Université de Sherbrooke ont d'autres méthodes pour faire disparaître les BPC qu'on devrait regarder pour voir si elles sont applicables sur une grande échelle.

Je fais en terminant une dernière réflexion. La vie communautaire des populations autant que la vie physique des personnes doivent être considérées dans des projets d'aussi grande importance. Un gouvernement ne peut se satisfaire du seul fait que la santé physique soit sauve et, en même temps, risquer de détruire le tissu humain et le fonctionnement harmonieux d'une ville ou d'une région.

La gestion rationnelle des déchets, qui est le pendant inévitable de notre société de consommation devenue déséquilibrée, va nous amener, forcément, à retrouver un peu plus d'équilibre et de sagesse dans notre façon de traiter les ressources de la nature, en tenant compte des populations qui en dépendent. Je rappelle deux projets du gouvernement fédéral qui ont été faits — et c'est maintenant reconnu — au mépris des populations locales ou régionales: l'aéroport de Mirabel et le parc Forillon en Gaspésie. Techniquement, de très bons projets; humainement, un désastre aux deux endroits: on a détruit des milieux humains.

Dieu nous confie la gestion des ressources de la terre. Nous en sommes responsables tous ensemble. Tâchons de répondre à sa confiance avec le plus de justice possible envers les personnes et les divers groupements humains.

PQ: démarche claire, légitime, démocratique

JEAN-LOUIS BOURQUE
Politologue

■ Le dernier Conseil national du Parti québécois (10, 11 sept.) constitue à plusieurs égards une étape importante dans l'évolution idéologique et stratégique de ce parti. Sans prétendre faire en quelques lignes l'exégèse de la nouvelle pensée péquistique, on peut quand même affirmer que la proposition principale ou projet de programme constitue un grand pas dans la bonne direction. Elle confirme l'abandon de la stratégie de l'affirmation nationale, source profonde de dé-mobilisation et de confusion, et le retour à la promotion d'un véritable État du Québec, souverain, francophone et social-démocrate. Desormais, le programme de ce parti est on ne peut plus clair et les électeurs sauront que voter pour le PQ sera aussi voter en faveur d'une démarche vers l'accession à l'indépendance.

Cette clarté du langage a le mérite d'unifier les troupes et de ramener la vitalité du parti. La croissance remarquable des effectifs l'atteste avec éloquence. Cette nouvelle approche, qualifiée de « cynique », d'« inopportune », de « suicidaire » ou même d'« anti-démocratique » (!) par a peu près tous les journalistes, et

parfois même avant que le document n'ait été officiellement rendu public, est pourtant fondamentalement saine, honnête, légitime et très authentique. Exigeante, certes, elle l'est puisqu'elle demande une véritable transformation dans la façon de penser le système politique québécois et l'instauration d'une véritable justice sociale fondée sur l'égalité réelle des chances. Il va de soi que les partisans du statu quo préféreraient le retour de l'Union nationale. Mais le PQ a déjà suscité un certain mûrissement politique qui se traduit, pour l'instant, au niveau du militantisme interne dans le parti. Une vague doit naître avant de se propager. L'élan que suscite le projet de programme du PQ ne peut encore atteindre l'échantillonage des sondages.

La nouvelle proposition principale, un impressionnant document de travail de 123 pages divisé en 10 chapitres, est plus qu'une apologie de la souveraineté du Québec, elle est l'explication rationnelle de la création possible d'un État francophone et social-démocrate en Amérique du Nord et de son processus d'accès à la souveraineté par voie démocratique. Elle est aussi, de ce fait, la condamnation implicite du fédéralisme canadien quelle qu'en soit la forme, plus ou moins coopérative ou centralisatrice. Elle propose l'affirmation internationale

du peuple québécois à l'extérieur du fédéralisme canadien. Elle est une contestation de ce régime et non une proposition d'accommodements circonstanciels et conjoncturels. Elle est fondée sur des convictions longtemps confrontées à la réalité politique. L'indépendance y est proposée comme le moyen d'assainir la situation politique du Québec pour mieux résoudre les problèmes concrets des Québécois. Elle offre une issue claire aux ambiguïtés d'un régime désuet qui nie la réalité fondamentale du peuple québécois et cela n'a rien à voir avec une forme ou une autre de fatalité historique. Bien plus qu'une nostalgie régressive, elle propose des solutions concrètes et fait appel à la capacité de changement dont les Québécois ont déjà largement fait preuve dans les années soixante à quatre-vingt.

Le soi-disant « radicalisme » de l'option Québec, c'est la force d'une conviction qui, depuis longtemps, puise dans les racines mêmes du peuple autant que dans son développement récent l'énergie nécessaire pour progresser vers son affirmation complète et définitive. De la Révolution tranquille à l'accession en douceur à la souveraineté, il y a une logique qui se dégage peu à peu des tâtonnements insatisfaisants de l'affirmation nationale hypothétique ou de la « so-

ciété distincte » diluée dans les marecages du bilinguisme et du multiculturalisme. Cette logique est celle qui veut que l'on soit toujours mieux servi par soi-même que par les autres pour assurer son propre développement et la maîtrise de sa destinée. Dans ce sens, la démarche du Parti québécois est tout ce qu'il y a de plus légitime. Le fondement de cette légitimité se trouve au cœur même de ce que nous sommes en tant que peuple et en tant que nation à laquelle il ne manque, tout compte fait, que la nationalité, la citoyenneté québécoise.

Dans l'état actuel des choses, la proposition principale qui devrait normalement devenir le prochain programme du PQ constitue une excellente base de discussion. À la lumière des assemblées de comté qui se dérouleront dans les prochaines semaines, on peut souhaiter que le document devienne plus accessible pour la majorité des citoyens, moins dense, moins théorique dans la formulation de certains chapitres, et plus concis. Il devra non seulement être étudié et revu mais également simplifié, abrégé et vulgarisé de façon à pouvoir atteindre le commun des mortels et susciter ainsi une large adhésion et un enthousiasme profond et communicatif.

La Presse		
RENSEIGNEMENTS	285-7272	
ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h		Commandes ou corrections
REDACTION	285-7070	lundi au vendredi de 8h à 17h
PROMOTION	285-7100	285-7111
COMPTABILITÉ	285-6992	GRANDES ANNONCES
Grandes annonces	285-6900	Détails
Annances classées	285-6900	National, Télé-Press
		Vacances, Voyages
		Carières et professions
		nomination
		285-7202
		285-7506
		285-7265
		285-7320

Elections 88

Ottawa n'a aucunement l'intention d'abolir le péage sur le pont Champlain

MARIO FONTAINE

La question du péage sur le pont Champlain permettra aux politiciens de faire à nouveau leurs choux gras durant la campagne électorale. Mauvaise nouvelle, toutefois, pour les usagers qu'ils bombarderont de promesses: Ottawa n'a aucunement l'intention d'abolir ses guérites de perception dans un avenir prévisible.

Le ministre des Transports Benoit Bouchard sillonnera la Rive-Sud lundi, mais ce n'est pas pour donner suite à l'engagement du député de La Prairie,

Fernand Jourdenais, d'abolir le péage. Il est de plus fort improbable qu'un engagement en ce sens soit pris avant le 21 novembre, a appris hier *La Presse* de sources sûres.

Avant de s'engager dans cette voie, le gouvernement Mulroney veut en effet étudier toutes les options qui s'offrent à lui à la lumière de deux rapports contradictoires. Le premier, de la firme Lavallin, propose des travaux de réfection majeurs. Le ministère des Transports, en revanche, se montre moins alarmiste et préconise des réparations plus modestes.

Autre option, Ottawa espère toujours céder au Québec le pont Champlain, ain-

si que le pont Jacques Cartier, mais sait que l'administration Bourassa n'en voudra pas s'ils sont en mauvais état. Abolir la perception à la veillée d'y investir d'importants crédits n'apparaît donc pas comme un geste rationnel. D'autant plus que malgré les millions que les usagers laissent dans les paniers bon an mal an, cela ne suffit pas au seul entretien normal de l'ouvrage.

Le député Jourdenais avait défait le libéral Pierre Deniger en 1984 presque sur cette seule promesse: l'abolition du péage sur le pont Champlain. C'était il y a quatre ans. Une fois élu, M. Jourdenais est intervenu à au moins deux reprises aux Communes en ce sens. Sans succès.

C'était une promesse personnelle. Mon parti n'était pas engagé», a par la suite rétorqué le député conservateur à l'opposition qui réclamait sa démission.

Prudent lors du dernier scrutin, le libéral Pierre Deniger a bien l'intention, cette fois, de capitaliser sur cet engagement non tenu. «M. Jourdenais prometait qu'il ne se représenterait pas si le péage n'était pas aboli, et pourtant le voici à nouveau candidat. Et pendant qu'il n'obtenait pas l'abolition du péage, le pont, lui, continuait de se dégrader», commentait-il hier.

Depuis que le gouvernement Lévesque a aboli le péage sur les autoroutes, le pont Champlain est devenu l'unique

tronçon routier à péage de tout le Québec, et le seul pont canadien géré exclusivement par le gouvernement fédéral à exiger des frais aux usagers: 25 cents le passage, le tiers si on utilise des jetons.

Perte d'énergie et de temps, embouteillages, discrimination à l'endroit de ces usagers par rapport aux autres automobilistes canadiens. Autant de raisons invoquées par les détracteurs du péage pour réclamer son abolition. Les municipalités riveraines, telles Brossard et Verdun, ont entrepris des démarches, mais le ministre Bouchard leur a répondu qu'il n'envisageait pas de l'éliminer, déplore Pierre Deniger.

Le départ de Stevens réjouit les conservateurs ontariens

GILLES TOUPIN
envoyé spécial
La Presse TORONTO

Les conservateurs de l'Ontario exultent. Le départ volontaire de l'ancien ministre de l'Industrie et député conservateur de York-Simcoe, M. Sinclair Stevens, les comble de bonheur. M. Stevens a en effet annoncé tard mercredi soir qu'il se retirait de la course électorale.

Le président de la campagne pour l'Ontario, Bob McLeer, a déclaré à *La Presse* que les conservateurs «étaient très très contents de la décision de M. Stevens» et surtout que ce dernier se soit retiré «avec grâce et dignité». M. McLeer a cependant refusé de blâmer les membres de l'aile québécoise du Parti conservateur qui auraient pu faire pression sur le premier ministre Mulroney en demandant publiquement qu'il écarte M. Stevens de la campagne électorale. «Je suis au courant de ce qu'ont dit il y a quelque temps Michel Côté et Marcel Masse sur Sinclair Stevens, a-t-il dit. Mais je ne crois pas que cela ait eu le moindre effet sur la décision de M. Mulroney pas plus que les déclarations de n'importe quel autre membre du caucus.»

M. Stevens de son côté n'a pas non plus fait allusion à ses collègues du Québec et il s'est plutôt attaqué aux chefs de l'opposition, blâmant notamment la campagne de harcèlement menée contre lui par MM. Broadbent et Turner. «Plus je réfléchis à la question, a-t-il dit, plus je crois que la décision de M. Mulroney de ne pas endosser ma candidature fut prise dans le contexte d'un harcèlement obstiné, au cours des dernières semaines, de la part des libéraux et des néo-démocrates.»

M. Stevens a annoncé le retrait de sa candidature immédiatement après la réunion de l'exécutif de York-Simcoe qui venait de décider, mercredi soir, de maintenir son appui à l'ex-ministre conservateur parce qu'il avait été dûment élu candidat dans le comté. Dimanche, le premier ministre Brian Mulroney avait fait savoir qu'il ne signerait pas les papiers de nomination de M. Stevens en raison des conclusions de l'enquête publique qui avait décrété que le député de York-Simcoe s'était rendu coupable quatorze fois de conflit d'intérêt alors qu'il était ministre de l'Industrie. (M. Stevens conteste actuellement le verdict de cette enquête devant la Cour fédérale du Canada.)

M. Stevens a expliqué à nouveau hier qu'il pliait bagages parce qu'il ne voulait d'aucune façon que les partis d'opposition se servent de lui comme «bouc-émissaire» pour l'élection du 21 novembre. «C'est l'intérêt national qui est important, a-t-il dit. Je ne veux pas que ma présence serve à faire gagner les socialistes ou les libéraux. Mon travail maintenant est de m'assurer que nous ayons un bon candidat conservateur dans York-Simcoe.»

L'exécutif de l'association con-



Sinclair Stevens LASERPHOTO PC

servatrice de York-Simcoe et son président Rodney Dun se sont dit extrêmement surpris de la décision de leur candidat.

Encore hier, M. Stevens a dit qu'il n'était pas amer face à toute cette affaire. «Ce n'est pas mon genre d'être amer ou en colère, a-t-il confié. Je me sens plutôt satisfait parce que je sais que j'aurais gagné ma circonscription.» M. Stevens a ajouté qu'il ne renonçait pas pour toujours à la politique et qu'on entendrait parler de lui au cours des prochains mois. Il a précisé qu'il profiterait de ce répit pour «refaire l'argent» qu'il a perdu lorsqu'il était en politique.

La succession

Entre-temps, M. Dun a fait savoir que son organisation allait préparer l'assemblée de nomination du 20 octobre prochain dans York-Simcoe. Un ancien ministre de l'Église unie, M. Donald Stirling, avait perdu la candidature conservatrice du comté au main de M. Stevens en juillet dernier par 121 voix. Il a déclaré à *La Presse* hier qu'il tenterait à nouveau sa chance le 20 octobre. La nomination de M. Stirling est cependant loin d'être dans le sac en raison du peu de sympathie qu'engendre sa candidature auprès de l'exécutif de l'association du comté. «L'ensemble des forces de Sinclair Stevens sont encore bien en place et déterminées à avoir ma tête, a-t-il dit. Il s me déteste. Ça fait presque vingt ans que j'essaie de déloger leur candidat.» Interrogé sur la possibilité qu'il risque d'éclater dans York-Simcoe au cours des prochains jours, M. McLeer s'est contenté de déclarer à qu'il voyait l'occasion d'une «bonne compétition» électorale dans le respect du «processus démocratique».

Pour sa part, le candidat libéral Frank Stronach, président d'un des plus importantes compagnies canadiennes de pièces d'automobiles, la Magna International Inc., a maintenant le vent dans les voiles. Il a dépensé un argent fou pour convaincre les électeurs du comté de lui faire confiance, sans compter que 1 300 d'entre eux sont de ses employés de sa compagnie.

On vient de loin pour affronter Andrée Champagne

PAUL ROY

Son adversaire conservatrice, la députée Andrée Champagne — et elle n'est pas la seule —, n'arrive pas à prononcer son nom correctement: «Naya... Nayarana... Non! Ce n'est pas ça! Je pense toujours à l'eau Naya!»

Pas facile, à vrai dire, de prononcer Hélène Narayana correctement du premier coup. Essayez... Voyez?

Au NPD, on a résolu le problème: on parle de Hélène Lortie.

«On m'a dit: Narayana, c'est trop exotique, tu devrais te présenter sous ton nom de fille. Alors j'ai décidé: ce sera Lortie-Narayana.»

Hélène Lortie-Narayana, 52 ans, est partie de loin pour briguer les suffrages dans Saint-Hyacinthe-Bagot: d'Edmonton, où elle avait suivi son mari en 1960, et où elle était, depuis 1979, correspondante nationale pour Radio-Canada.

Michel Gaudette, le candidat libéral de 38 ans, est lui-aussi parti de loin: de Vancouver, où il vient de terminer une maîtrise en relations internationales à l'université Simon Fraser.

«Je suis revenu chez-nous, dit-il. Avec ma femme et mes enfants.»

Parce que Michel Gaudette est natif du comté. Et il y a oeuvré en développement communautaire et social avant de partir faire son droit à l'université Laval et sa maîtrise à Simon Fraser.

Andrée Champagne, 49 ans, est elle-aussi native de Saint-Hyacinthe-Bagot. Et elle y a été élevée. Elle est revenue y habiter en 1984 pour s'y faire élire députée du Parti conservateur de Brian Mulroney.

Député, puis ministre d'État à la jeunesse. Poste qu'elle a perdu en 1986. «J'ai été forcée de mettre sur pied un ministère ou il n'y avait pas un programme de fait. En même temps que j'apprenais à être député. C'était difficile.»

Si son passage au cabinet ne lui a pas valu grand éloge, Andrée Champagne affirme que, comme député, elle a beaucoup appris durant ces quatre années. «Avec tout le bagage que je possède maintenant, je pense que ce serait un vrai gaspillage si je n'étais pas revenue.»

Une éventualité dans laquelle elle ne croit pas. «Je fais ma campagne et mes adversaires font sûrement la leur. Mais je préfère de beaucoup mon chef à l'un ou l'autre des leurs.»

Et puis, elle parle de ses réalisations: «Le gouvernement fédéral a injecté entre \$110 et \$115 millions dans toutes sortes de formes dans le comté: subventions, contrats, projets... dans toutes les paroisses, partout!»



PHOTO ROBERT NADON La Presse

Mme Hélène Narayana-Lortie a choisi de venir affronter la députée conservatrice Andrée Champagne, dans Saint-Hyacinthe-Bagot.

Elle parle aussi de cette «courbe de la mort» sous laquelle on est en train de creuser un tunnel grâce à une contribution fédérale de \$1,6 million. «A chaque fois qu'il survenait un accident, j'envoyais les découpages de presse au ministère des Transports.»

Ses deux adversaires mettent toutefois en doute sa compétence. «On ne peut pas, en six mois, remplir un mandat de quatre ans, dit Michel Gaudette. Elle a été très absente du comté et ça, je le sens beaucoup sur le terrain.»

Hélène Lortie-Narayana dit d'elle: «Ce n'est pas une mauvaise personne, mais je pense qu'elle a démontré qu'elle n'était pas faite pour la politique.»

Mme Lortie-Narayana n'avait, elle-même, jamais sérieusement songé à faire de la politique avant une conférence des premiers ministres, il y a deux ans, à Vancouver. «Il y avait une très grosse somme en jeu à la loterie cette semaine-là. Quelques journalistes, entre eux, se demandaient ce qu'ils feraient s'ils gagnaient. Moi, ça m'est venu spontanément: je ferais de la politique!»

Elle n'a pas gagné le million, mais la voilà! Dans Saint-Hyacinthe.

— Pourquoi?
— Pour faire échec au traité

Mulroney-Reagan. Et parce qu'au Québec, s'il y a un secteur qui est menacé par le libre-échange, c'est l'agriculture. Or, Saint-Hyacinthe, c'est la première région agricole du Québec.

«La capitale agro-alimentaire», reprend le candidat libéral. Mais Michel Gaudette, qui s'est intéressé dans ses études aux échanges avec l'Asie, ne se dit pas opposé à toute forme d'échange.

«John Turner n'a jamais dit qu'il était contre le libre-échange, précise-t-il, mais bien contre cet accord Mulroney-Reagan de 2 000 pages qui a eu cinq jours d'étude en Chambre et pas d'audiences publiques.»

Avec Mme Lortie-Narayana, Michel Gaudette partage la conviction que l'agriculture québécoise ne peut concurrencer l'américaine. «À cause du climat, dit Mme Lortie-Narayana. C'est aussi simple que ça. Le rendement à l'acre, qu'on parle de tomates, de maïs, de n'importe quoi, est supérieur aux États-Unis.»

Andrée Champagne réplique que les agriculteurs de son comté ont confiance «qu'un gouvernement qui s'est tellement occupé d'agriculture ne les mettrait pas en danger».

Des journalistes locaux prédisent une «belle lutte» dans Saint-Hyacinthe-Bagot.

Sept-Îles attend encore la manne promise par Mulroney

RUDY LECOURS
SEPT-ÎLES

En 1984, beaucoup de Sept-Îliens attendaient des miracles du candidat vedette des conservateurs, un certain Brian Mulroney.

Quatre ans plus tard, n'ayant récolté concrètement qu'un port de pêche de \$9,5 millions en voie de réalisation, ils ont dû déchanter.

Pas au point, semble-t-il cependant, où la circonscription de Manicouagan risque de passer du bleu au rouge voire au jaune, compte tenu de l'appui énergique des syndiqués au candidat néo-démocrate.

«Pour Sept-Îles, la manne n'est certainement pas aussi apparente que les gros flocons de neige qui tombent ce matin», constate un peu tristement le maire, M. Jean-Marc Dion, dont le fils est président de l'association libérale. «Par son attitude positive toutefois, on peut dire que M. Mulroney a sûrement aidé à la relance. Dans certains dossiers importants, les labours et les semences ont été faits. Restera au prochain député à continuer.»

Ces dossiers, c'est le projet d'aluminerie de \$1,2 milliard, l'agrandissement de l'aéroport et l'usine d'hydrogène.

Autant de projets solides qui suscitent l'espoir des uns et le scepticisme des autres dans une ville frappée de plein fouet à la fois par la récession de 1981 et par la crise du fer.

Les stigmates de ce double choc sont toujours très visibles: fermeture du concentrateur de l'Iron Ore dont le nom est toujours étroitement associé à celui de son ancien président; baisse de la population de 35 000 à 25 000 entre 1981 et 1988; encore 2 500 unités de logements non occupés sinon barricadés, soit un taux de vacance de 20 p. cent; taux de chômage officiel de 13 p. cent et plus de 2 000 assistés sociaux.

La gagnante, Port-Cartier

«La population s'attendait à gros», souligne le commissaire industriel Gilles de Champlain. Plus critique que le maire, il affirme que, depuis quatre ans, «Sept-Îles n'a pas vraiment progressé. C'est Port-Cartier qui a profité de la présence de Brian Mulroney.»

Cette déception ne semble pas cependant handicaper le prochain porte-couleurs conservateur du comté, M. Charles-A. Langlois.

M. Gérard Desjardins, le commissaire industriel de Port-Cartier, est d'avis que M. Mulroney aurait sans doute fait plus encore, n'eût été du tollé suscité par le pénitencier, ce qui l'irrite profondément. «Les gens exagèrent quand ils affirment que Mulroney nous a gâtés avec \$50 millions quand le comté est plus grand à lui seul que Terre-Neuve qui a reçu plus de \$1 milliard pour Hibernia. Sans parler de la promesse de \$1,65 milliard faite par John Turner pour un régime d'épargne-logement qui va profiter juste à Toronto parce que c'est juste là où les maisons sont trop chères.»

Ainsi, Papiers Cascades a réactivé l'usine d'ITT sans aide directe d'Ottawa, ne comptant que sur ses capitaux et les conditions avantageuses de financement offertes par Québec.

«Si on regarde l'ensemble du comté, les gens sont relativement satisfaits, sauf peut-être à Sept-Îles. Les quais ont été réparés et sont entretenus, ce qui n'était pas le cas sous les libéraux de Pierre Trudeau, la route a été complétée jusqu'à Natashquan», constate M. Denis Perron, député péquiste depuis 12 ans de Duplessis, la circonscription provinciale qui recoupe grosso modo Manicouagan.

Farouche indépendantiste et toujours bien implanté avec une organisation de plus de 1 200 membres, le bouillant député arpente à nouveau son comté après une longue convalescence. Quand on lui demande pour qui il va voter, il répond sans ambages: «Je vais annuler comme j'ai toujours fait au fédéral. Mais si j'avais à voter, je ne voterais sûrement pas rouge.»

Electogrammes

LUC CHOUNARD HÉSITE

L'assemblée d'investiture libérale du comté montréalais de Mercier, qui devait avoir lieu hier soir, a été reportée à la dernière minute, à une date encore indéterminée. Raison: l'unique candidat Luc Chouinard, n'est plus sûr de pouvoir monter une organisation suffisante pour faire la campagne, et songe donc à se désister. M. Chouinard est l'ancien président du syndicat des employés de Gulf; il travaille actuellement chez Lavallin.

MONTRÉAL NE DIFFUSE PAS...

La fameuse «chaîne électorale», ou service d'information sur les élections mis sur pied par Elections Canada et diffusé sur le canal des débats parlementaires, ne pouvait toujours pas être captée à Montréal, hier. À Elections Canada, on affirmait que des discussions se poursuivaient avec Videotron pour la retransmission du signal. Mais au service de la programmation de Videotron, personne n'était au courant.

BUREAU DU MAIRE, BONJOUR...

Le maire de la ville de Verdun, M. Raymond Savard, anciennement député libéral aux Communes, a annoncé hier qu'il n'avait pas l'intention de renouer avec la politique fédérale. M. Savard avait évité la débacle de 1984 en décidant de ne pas se représenter aux élec-

tions fédérales; il a été élu à la mairie un an plus tard, en novembre 1985. Curiosité: lorsque nous avons demandé au quartier général des libéraux les coordonnées du bureau de comté de Verdun-Saint-Paul, on nous a donné le numéro de téléphone du... maire Savard. Faut-il croire que malgré son refus de tenter un retour à Ottawa, M. Savard est encore branché sur la ligne rouge?

EN ATTENDANT BELL

Parlant de téléphone, la greve chez Bell fait grincer des dents quelques organisateurs de la campagne électorale. *La Presse* Canadienne rapportait hier que le directeur du scrutin de la circonscription de Saint-Maurice, M. Roger Goulet, a été obligé cette semaine de retourner ses appels d'une cabine téléphonique parce que le téléphone n'avait pas encore été installé dans son bureau. A Montréal, plusieurs bureaux de comté (dont celui des libéraux de Verdun-Saint-Paul) n'étaient pas encore branchés eux non plus.

DAVID BERGER DÉMÉNAGE

Ayant perdu son comté dans le remaniement de la carte électorale, le député libéral David Berger de Laurier a déménagé dans la circonscription de Saint-Henri-Westmount. Il a facilement obtenu l'investiture libérale, mercredi soir,

contre le consultant en immigration Richard Lord. Le fils de Sam Berger (celui des *Alouettes*) a déjà fait connaître à quelques reprises son opposition à l'Accord du lac Meech, et du même souffle à la position défendue par son propre parti.

ATTAQUE EN BAS DE LA CEINTURE

La campagne électorale a volé au ras du sol hier à Burnaby (Colombie-Britannique), où un député conservateur s'en est pris à l'orientation sexuelle du député néo-démocrate Svend Robinson. «Ce candidat est un homosexuel déclaré. Est-ce là le genre de modèle que vous voulez pour vos enfants?», s'est exclamé Cook Cook, candidat dans Vancouver-Nord, alors qu'il participait à une assemblée d'investiture dans Burnaby-Kingsway. «Si les candidats conservateurs veulent faire de mon orientation sexuelle un enjeu électorale, cela montre seulement à quel point ils sont désespérés», a commenté «l'accusé». M. Robinson avait révélé publiquement son homosexualité en février dernier.

PAWLEY CANDIDAT

L'ancien premier ministre néo-démocrate du Manitoba Howard Pawley a sauté dans l'arène fédérale: il sera candidat du NPD dans le comté de Selkirk, au

nord de Winnipeg. L'assemblée d'investiture a eu lieu mercredi soir. M. Pawley avait été élu premier ministre en 1981, et a démissionné le printemps dernier lorsque son gouvernement a été défait par un vote de non-confiance.

LASALLE A LA RADIO

L'ex-député-ministre conservateur Roch LaSalle sera analyste politique à la station de radio CKVL en vue des prochaines élections générales. La direction de la programmation de la station montréalaise a annoncé, hier, que M. LaSalle animera une chronique à compter de lundi prochain dans le cadre de l'émission La Filière. Il accueillera ainsi plusieurs fois par semaine des candidats des différents partis. Son premier invité, lundi, sera le candidat du Nouveau parti démocratique (NPD) dans Chambly, M. Philippe Edmonston.

ERRATUM

Le candidat du NPD dans Saint-Denis, M. Jaime LLambias-Wolff, nous prie de préciser qu'il n'occupe plus les fonctions de directeur de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), contrairement à ce qu'on a pu lire dans *La Presse* de dimanche dernier. Le directeur actuel est M. Jacques Champagne. Nos excuses.

Lendemain chantant pour les Chiliens

Mais l'armée veille et « le plus difficile reste à faire »

Reuter, AFP, AP, CP et UPI
SANTIAGO

Le gouvernement chilien a présenté hier sa démission collective au général Augusto Pinochet, désavoué au plébiscite présidentiel de la veille, tandis que les Chiliens, timidement d'abord, plus confiants ensuite, dansaient et chantaient dans les rues de Santiago et marchaient sur le palais de La Moneda aux cris de « Y ya cayo » (Il est tombé) et « Au Paraguay, Au Paraguay ».

La police anti-émeutes est intervenue pour disperser à coups de gaz lacrymogènes et de puissants canons à eau des milliers de manifestants qui marchaient en scandant les célèbres slogans. Au moins une manifestante a été blessée.

Le régime venait de confirmer la défaite du président Pinochet, qui désirait se maintenir au pouvoir jusqu'en 1997, avec des résultats quasi-définitifs du vote: sur un total de 7 216 391 suffrages exprimés (99,62 p. cent de l'ensemble des bulletins de vote), le « oui » en totalisait 3 106 099 (43,04 p. cent) et le « non » 3 945 865 (54,68 p. cent), avec 71 334 bulletins blancs et 93 093 bulletins nuls.

De Washington à Moscou, en passant par Ottawa, les capitales latino-américaines et européennes, les États et l'opinion saluaient la victoire du « non » comme un premier pas vers la démocratie au Chili, souhaitant que le processus se poursuive.

« Nous félicitons le peuple chilien et nous espérons que le processus démocratique continuera l'an prochain », a dit Marlin Fitzwater, de la Maison-Blanche. « C'est le début de la fin du régime Pinochet », écrivait l'agence soviétique Tass.

« Nous nous attendons maintenant à ce que le gouvernement organise des élections démocratiques libres et honnêtes pour la désignation d'un président et d'un Congrès », a déclaré le ministre canadien des Affaires extérieures, Joe Clark.

Aux termes de sa constitution de 1980, Pinochet, âgé de 72 ans, organisera des élections présidentielles pluripartites en décembre 1989 et se retirera du pouvoir trois mois plus tard. Il conservera néanmoins le commandement de son armée, assise de son pouvoir, pendant encore quatre ans au moins.

Elections dès que possible

L'opposition, qui a exhorté la population à rester calme en attendant une « Fête de la démocratie » prévue pour aujourd'hui dans le Parc O'Higgins, à Santiago, a demandé aux forces armées d'organiser des élections dès que possible.

Ricardo Lagos, figure de premier plan de l'Alliance pour le Non, a déclaré en conférence de presse que la première tâche de l'opposition serait désormais de s'entendre avec les militaires sur un gouvernement de consensus.

« Le gouvernement autoritaire a été battu. Maintenant commen-



Une jeune fille a été blessée hier par les policiers à Santiago, lors des manifestations.

ce le plus difficile: reconstruire le système démocratique », a déclaré Lagos. L'opposition réclame par ailleurs un vote présidentiel libre « aussi vite que possible », parallèlement à des législatives qui per-

mettront au nouveau Congrès de reformer la constitution controversée de 1980.

À Santiago hier, les manifestants ont fait pleuvoir des confet-

tes en criant « Au Paraguay, Au Paraguay », suggérant au général putschiste, au pouvoir depuis 15 ans, de trouver asile dans le pays gouverné par le général Alfredo Stroessner, le doyen des dictateurs militaires de l'hémisphère occidental.

La police a arrosé la foule de gaz lacrymogènes, à l'aide de skunks, jeeps équipées à cette fin. Un concert de klaxons a retenti sur le rythme du slogan de l'opposition. Les canons à eau sont ensuite entrés en action pour disperser la foule.

Dans un bidonville, les gens ont dansé devant un mur couvert de graffitis proclamant « Non au chacal » et « À bas le tyran ».

Le ministre du Travail, Alfonso Marquez de la Plata, a déclaré que les 16 ministres avaient démissionné pour que Pinochet procède à un éventuel remaniement.

De source gouvernementale, on indiquait que le ministre des Affaires étrangères, Ricardo Garcia, pourrait remplacer à l'Intérieur, ministre-clé, Sergio Fernandez, qui dirigea la campagne du général-président.

La Bourse de Santiago a enregistré une baisse de 14,8 p. cent hier et le dollar a atteint 288 pesos au marché noir. Les cambistes ont attribué les mouvements du marché à la crainte que le verdict des urnes n'aboutisse à des changements de politique économique. La politique libérale du régime Pinochet s'était attirée les éloges des banques et institutions internationales.

Rupture entre la Voïvodine et la Serbie

d'après AFP, Reuter
BELGRADE

Le Bureau politique de la Ligue des Communistes de la province autonome serbe de Voïvodine a démissionné hier, cédant ainsi à l'exigence de 100 000 manifestants rassemblés à Novi Grad, la capitale provinciale.

La démission de la direction provinciale était réclamée depuis mercredi matin par plus de 100 000 manifestants venus de toute la province, qui l'accusaient de s'opposer à la politique de la Ligue des communistes de Serbie (LCS).

La LCS souhaite que la Serbie reprenne le contrôle des deux provinces qui lui sont rattachées, le Kosovo (au sud) et la Voïvodine (au nord), qui jouissent d'une large autonomie, conformément à la constitution de 1974. Les directions de ces deux provinces se sont opposées énergiquement à ce projet.

Massés devant le parlement régional où était réuni le Bureau politique, des manifestants ont fait pleuvoir des bouteilles sur le bâtiment et sur les policiers anti-émeutes portant casques et boucliers, qui se tenaient prêts à intervenir. Entre dix et quinze personnes — en majorité des policiers — ont été emmenées en ambulance tandis que les protestataires jetaient leurs projectiles et brisaient les vitres aux cris de « nous perdons patience ».

Réunis en séance extraordinaire, 99 membres du Comité central de la province ont décidé à une écrasante majorité d'accepter la démission du Bureau politique.

Durant la réunion du Comité central, le président de la province de Voïvodine, Nandor Major, avait lui-même démissionné tandis qu'une foule énorme faisait le siège des bâtiments officiels et tentait d'enfoncer les barrages de police.

Le POUP redoute la renaissance de Solidarité

Reuter
VARSOVIE

Les dirigeants polonais, qui préparent la prochaine table ronde de négociations avec Solidarité, ont indiqué dans un message adressé aux hauts responsables du Parti ouvrier unifié polonais (communiste) qu'ils n'avaient pas l'intention de légaliser de nouveau le syndicat dissous.

Dans la lettre, adressée aux dirigeants des sections du parti dans les entreprises, ils se sont déclarés prêts à discuter d'une importante réforme politique, mais ils ont estimé qu'une renaissance de Solidarité constituerait une grande menace.

Le texte de la lettre, divulgué hier à des journalistes occidentaux, illustre le conflit entre le régime et Solidarité, dont les dirigeants estiment que rien ne pourra se dégager des négociations si leur centrale n'est pas de nouveau légalisée.

Les démocrates comptent exploiter à fond la victoire de Bentsen sur Quayle

d'après AFP, Reuter, AP, UPI
WASHINGTON

Les démocrates ont décidé hier d'exploiter à fond la prestation de leur candidat à la vice-présidence, Lloyd Bentsen, généralement crédité de la victoire au débat télévisé de la veille, en entretenant le doute sur les capacités du républicain Dan Quayle à devenir éventuellement président des États-Unis.

Les partisans démocrates et républicains se sont déclarés, hier soir, satisfaits des performances de leur candidat respectif, au cours du débat télévisé qui a opposé MM. Bentsen et Quayle.

La question de l'aptitude de M. Dan Quayle à assumer éventuellement la présidence des États-Unis a pesé lourd dans le débat qui a nettement tourné à l'avantage de M. Bentsen. Ce dernier a été déclaré vainqueur à l'unanimité par un groupe de six experts réunis par l'agence Associated Press, et par un sondage d'ABC News qui lui a donné la victoire par 51 p. cent des voix contre 27 p. cent pour son adversaire républicain.

Le même sondage indique, qu'avant le débat, 50 p. cent se déclaraient en faveur du candidat républicain à la Maison-Blanche George Bush, contre 43 p. cent pour le démocrate Michael Dukakis mais, après le débat, la cote de M. Dukakis était montée à 48 p. cent, celle de M. Bush restant inchangée.

Hier matin, avant de se rendre au Texas pour y rejoindre M. Bentsen pour une tournée électorale sur ses terres, M. Dukakis a chanté les louanges de son co-listier, le qualifiant de « grand atout pour le ticket démocrate ».

Le débat a donné aux électeurs l'occasion d'apprendre « comment le prends des décisions de caractère présidentiel et comment George Bush prend ces décisions », a-t-il ajouté, attaquant ainsi en termes voilés le jugement de son adversaire. Il est généralement considéré que la première décision présidentielle d'un candidat à la Maison-Blanche est le choix d'un co-listier.

Le débat Bentsen-Quayle, à Omaha, Nebraska, qui a été suivi par quelque 50 millions de téléspectateurs, a été dominé par la question de l'aptitude de M. Quayle à assumer la charge de président des États-Unis. Cette question, posée à trois reprises, était inspirée à la fois par l'impression de médiocrité laissée par M. Quayle depuis le début de la campagne et par le fait que quatre des 10 derniers occupants de la Maison-Blanche y ont accédé à partir de la vice-présidence pour cause de décès ou de démission du président. A chaque fois, M. Quayle a répété une réponse semblant apprise par coeur.

M. Quayle, qui avait beaucoup à prouver dans ce débat, n'a pas commis de gaffe majeure et a plutôt habilement fait ressortir les divergences de vues entre MM. Bentsen et Dukakis sur la défense, l'aide aux contras nicaraguayens, les impôts et la peine de mort. Mais, selon tous les commentateurs, cet accrochage à propos de John Kennedy restera comme le temps fort du débat.

Les républicains sont immédiatement allés à la rescousse de M. Quayle. George Bush affirmant que, soumis à une pression exceptionnelle, il « s'en était tiré magnifiquement ». Plusieurs d'entre eux, notamment le président Ro-



Les deux candidats à la vice-présidence des États-Unis, M. Lloyd Bentsen, candidat pour les démocrates, et M. Dan Quayle, qui est sur le ticket républicain.

nald Reagan, ont qualifié le coup de patte de M. Bentsen à propos de John Kennedy de « coup bas », indigne de lui.

Mais les démocrates répliquent que c'est M. Quayle qui avait fait la comparaison avec le président assassiné. Et ils soulignent que le

curriculum de ce dernier, héros de la Seconde Guerre mondiale, étudiant brillant et parlementaire accompli, surpassait de loin celui de M. Quayle, qui a fait son service dans la Garde nationale, évitant ainsi la guerre du Vietnam et dont les résultats universitaires étaient notoirement faibles.

La bombe des Fourons menace à nouveau la Belgique

Reuter
BRUXELLES

Sept millions de Belges se rendront dimanche aux urnes pour des élections communales, sans enjeu national immédiat, mais lourdes de conséquences pour la stabilité de la coalition de centre-gauche dirigée depuis cinq mois par le premier ministre Wilfried Martens.

« Ce seront vraiment des élections communales, où la qualité de la gestion locale sera jugée », a déclaré Xavier Mabille, directeur du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP), dont l'indépendance est incontestée.

Mais, dans quelques-unes des 589 communes de Belgique, pays de clochers par excellence, « la situation risque d'être tendue », a-t-il ajouté. La consultation pourrait surtout révéler les rivalités linguistiques entre Flamands et Wallons.

Dès la fermeture des bureaux de vote, une bombe à retardement prévue pour éclater 100 jours plus tard sera amorcée dans la petite commune flamande des Fourons, où le bourgmestre (maire) franco-

phone Jose Happart, qui a déjà provoqué la chute de plusieurs gouvernements, devrait être réélu sans coup férir.

Tous les Fouronnais wallons, qui représentent les deux tiers des 4 000 habitants de la commune, votent traditionnellement pour la liste unique francophone.

Mais si Happart persiste à refuser de passer un examen de néerlandais, l'accord gouvernemental signé en mai dernier par cinq partis prévoit un délai de 100 jours avant sa destitution.

Après six mois de crise institutionnelle, les socialistes et les sociaux-chrétiens francophones et flamands, ainsi que le parti nationaliste flamand Volksunie, avaient décidé d'accélérer la fédéralisation du pays et de fixer de nouvelles règles linguistiques pour pacifier les relations communautaires.

Dans les communes à « statut linguistique spécial » — géographiquement situées en Flandre, mais habitées en majorité par des francophones —, les bourgmestres ou ceux qui remplissent cette fonction doivent désormais prouver leur connaissance de la langue de la région s'il existe un doute à ce sujet.

Mais la destitution prévisible de Happart, très populaire en Wallonie, pourrait susciter des remous très importants au sein de sa propre famille politique, le Parti socialiste francophone.

Des socialistes wallons, bourgmestres de villes comme Charleroi et Liège, dont le PS tire l'essentiel de sa puissance, ont déjà donné leur appui à Happart et estimé qu'il ne devrait pas être déchu de ses fonctions s'il refuse de prouver sa connaissance du néerlandais.

Pour les observateurs, si test national il y a, il se situera dans la période de 100 jours qui suivra les élections communales et qui permettra de voir si le PS parvient à remplir ses engagements sans risquer l'éclatement.

Les observateurs estiment que Guy Spitaels, président du PS, devra tenir son parti d'une main de fer pour en resserrer les rangs.

Les Belges élisent des conseillers communaux qui, à leur tour, proposeront au roi le nom de celui qui, parmi eux, sera ceint de l'écharpe mayoral du bourgmestre, lequel est des lors assimilé à un fonctionnaire révocable.

Depuis 1982, année de sa première élection, Happart a régulièrement été destitué de ses fonctions par le gouverneur de la province flamande du Limburg parce qu'il refuse de prouver sa connaissance du néerlandais tant que les Fourons ne retournent pas sous la tutelle de la province francophone de Liège.

Mais à la grande colère du gouverneur du Limburg, Happart était immédiatement nommé « premier échevin faisant fonction de bourgmestre » par la majorité francophone du Conseil communal.

Ce militant de la cause wallonne, socialiste d'adoption et provocation vivante pour les Flamands, cristallise sur sa personne toutes les difficultés qu'éprouve la Belgique pour apaiser les tensions qui agitent ses deux communautés.

Les Fourons ne sont qu'un exemple de cette difficulté. Dans la périphérie de Bruxelles, quelque 100 000 francophones cohabitent, parfois tumultueusement, avec leurs compatriotes néerlandophones, dans des communes situées, comme les Fourons, en Flandre.

DÉPÊCHES

EUROPE

Nouveau membre

Saint-Marin, l'une des plus petites républiques d'Europe avec le Liechtenstein, va bientôt devenir le 22ème Etat membre du Conseil de l'Europe. L'organisation parlementaire des « 21 » a donné à Strasbourg un avis favorable à cette adhésion, mais la décision finale, qui devrait intervenir avant le 40ème anniversaire du Conseil de l'Europe (1989), revient au Comité des ministres qui aura également à décider de la prochaine adhésion de la Finlande.

TUNISIE

Opposant frappé

Ahmed Ben Salah, ancien ministre à l'époque de l'ancien président Habib Bourguiba et animateur d'un petit groupe d'opposition non reconnu, le Mouvement de l'Unité Populaire (MUP), s'est vu retirer son passeport par les autorités du pays à son retour de l'étranger. Rentré en juin en Tunisie après un exil de 15 ans, Ben Salah avait été acquitté à la fin du même mois par la Cour d'Appel de Tunis des deux condamnations prononcées du temps de l'ancien président Bourguiba pour évitement de prison, en 1971, et pour la constitution en France, en 1976, d'un parti d'opposition.

CISJORDANIE

Collaborateurs abattus

Deux Palestiniens de Cisjordanie occupée, accusés de « collaboration » avec l'armée israélienne, ont été abattus à coups de revolver, hier matin, par des inconnus. Par ailleurs, un Palestinien a été tué par balles au cours d'un affrontement entre manifestants et forces de l'ordre israéliennes à Naplouse. Un autre incident avait été signalé auparavant de source palestinienne à Naplouse, au cours duquel trois Palestiniens avaient été atteints, dont un grièvement, par les tirs des soldats israéliens.

SALVADOR

Implication

Des responsables américains ont autorisé une collaboration dans le domaine du renseignement avec des officiers salvadoriens soupçonnés de diriger des « escadrons de la mort » dans les années 1981-83, a révélé, hier, le Washington Post, citant « une douzaine de responsables américains et salvadoriens informés » ayant requis l'anonymat. Selon le journal, les responsables américains ont justifié cette politique par le fait qu'il était impossible d'entraver ces actions de l'extrême-droite salvadorienne, sans compromettre la lutte contre la guérilla de gauche et le processus fragile de démocratisation au Salvador.

SOLDES SEARS

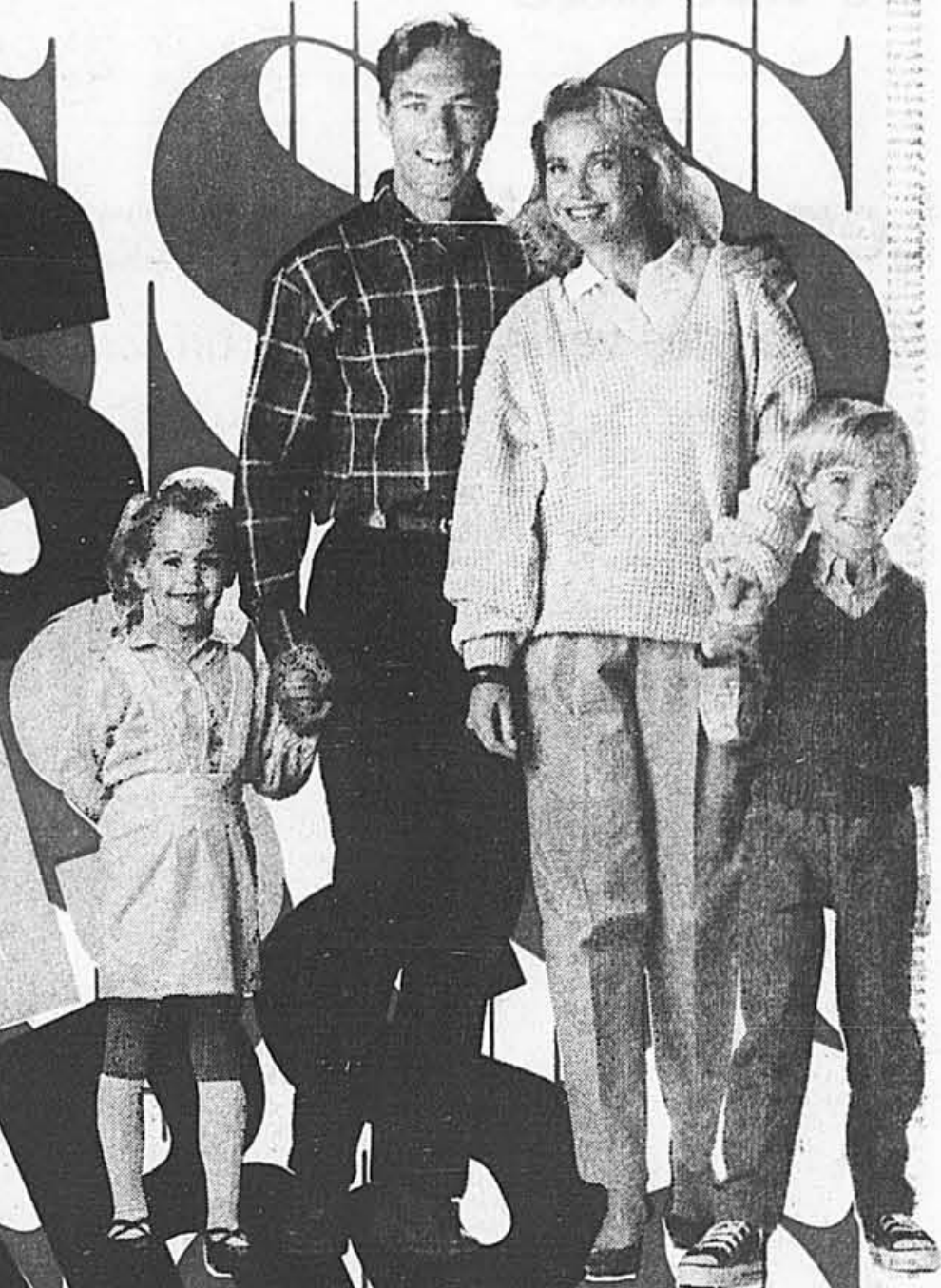
TROIS

DES MILLIONS

DE SOLLES

LIQUIDATION

MODE



Et bas prix de tous les jours.

SAMEDI LE 8 ET LUNDI LE 10 OCTOBRE 1988
OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS!
LIQUIDATION DU FABRICANT, DU CATALOGUE
OU DU MAGASIN DE VÊTEMENTS POUR
HOMMES, FEMMES ET ENFANTS! VENEZ TÔT
POUR UN MEILLEUR CHOIX!



Pontiac Sunbird 1989

Chevrolet Cavalier 1989

*Gagnez une auto
 faites des affaires*



DEUX VOITURES SAMEDI!
 Venez vite chez Sears et participez
 au plus important concours du
 Canada! 2 autos
 seront attribuées dans chacune
 des régions de participation reçus
 bulletins de participation le samedi. Détails
 et bulletins de participation
 dans tous les magasins Sears.
 Deux autos pour la région Sears de
 l'Est, deux autos pour la région Sears de
 l'Ouest et deux autos pour le Québec.
 Une auto pour chaque bulletin choisi.

SEARS



RABAIS 8^s

21⁹⁹
ch.

HAUT MOLLETONNÉ NIKE POUR HOMMES

Modèle tout-aller à encolure ras du cou et emblème à l'avant. Ord. 30\$. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

SEULEMENT 29⁹⁹
ch.

HAUTS MOLLETONNÉS POUR JEUNES HOMMES

Super prix pour ces magnifiques hauts. Venez tôt pour un meilleur choix!

RABAIS 8^s

PANTALONS RUGBY POUR L'HOMME ACTIF

Mélange polyester et coton en un choix de couleurs. Tailles 32-38. Ord. 26\$. Ch.....17,99\$

SENSASS! 29⁹⁹
ch.

LEVI'S® ÉTIQUETTE BRUNE AVEC IMPERFECTIONS

Pour hommes, modèles avec légères imperfections n'affectant pas l'usage. Décolorés seulement.

PANTALONS SERGIO VALENTE POUR HOMMES

Pantalons en sergé de coton de fabrication soignée. Lavés après confection, intérieur brosse. Noir, gris, marine, tan. Sears ord. 32\$. Ch.....24,99\$

RABAIS 8^s

PANTALON MOLLETONNÉ NIKE POUR HOMMES

Modèle à taille et chevilles élastiques. Croulisse à l'intérieur. Ord. 30\$. Ch.....21,99\$

RABAIS 8^s

CHEMISES HABILLÉES POUR JEUNES HOMMES

Chemises à manches longues offertes à super prix. Ord. 17,99\$ Ch.....9,99\$

SEULEMENT 14⁹⁹
ch.

CHEMISES SPORT EN FLANELLE

Faites au Canada, ces chemises sport pour hommes sont offertes en modèles à carreaux. Tailles P, M, G et TG.

SUPER! 19⁹⁹
ch.

PANTALONS HABILLÉS LAVABLES POUR HOMMES

En polyester extensible dans 2 sens pour plus de confort. 4 couleurs. 30-38.

SUPER! 7⁹⁹
ch.

CRAVATES EN SOIE À UN SEUL BAS PRIX

Nous avons toute une sélection de cravates dans les tous derniers modèles et couleurs.

9⁹⁹
ch.

LIQUIDATION DE CHEMISES HABILLÉES

Assortiment de chemises pour hommes. Tons unis ou à rayures. Tailles 14 1/2 - 17 1/2.

LIQUIDATION! VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR POUR GARÇONS

Nous liquidons nos vêtements d'extérieur fin de série pour garçons. Couleurs assorties. Tailles 8-18. Ch.....19,99\$ - 24,99\$

SEULEMENT 4⁹⁹
ch.

HAUT À ENCOLURE RAS DU COU POUR GARÇONS

Polos à manches longues en un choix de modèles et couleurs. Tailles 7-18

SEULEMENT 8⁹⁹
ch.

CHEMISES D'ENTRETIEN AISÉ POUR GARÇONS

Chemises faites en coton... idéales pour l'école ou le jeu! Couleurs assorties. Tailles 8-18.

SENSASS! 5⁹⁹
ch.

À ENCOLURES RAS DU COU OU EN V

Confortables chandails pour garçons. Parfaits pour les journées froides. Couleurs assorties, tailles P, M, G et TG. Hâtez-vous!



9⁹⁹
ch.

HAUT OU PANTALON MOLLETONNÉS POUR GARÇONS

Hauts à motif imprimé, hauts à capuchon et pantalons. En mélange polyester et coton. Couleurs assorties. Tailles 8-18.

SEULEMENT 9⁹⁹
ch.

PANTALONS IMPRIMÉS EN SERGÉ POUR GARÇONS

Pantalons tout-aller en coton confortable. Choix de couleurs et de modèles. Tailles 8-18. Venez sans tarder!

SEULEMENT 8⁹⁹
ch.

JEANS EN 2 MODÈLES POUR GARÇONS

Jeans en denim de modèle ordinaire ou à dos élastique. Marine. 7-12.

AFFAIRE! 9⁹⁹
ch.

JEANS EN DENIM JAVELLISÉ

Pour garçons, jeans offerts à super bas prix! 2 poches à l'avant, glissière à l'avant et taille à élastique au dos. Tailles 4-6X.

SEULEMENT 9⁹⁹
ch.

JOLIES JUPES POUR FILLETTES

Pour l'école ou le jeu... ces jupes en denim ou en velours côtelé sont offertes à bon prix! Couleurs assorties. Tailles 7-16.

AFFAIRE! 11⁹⁹
ch.

CONFORTABLES CHANDAILS

Liquidation de chandails pour fillettes. Choix de modèles et couleurs. P, M et G.



BAS PRIX!

6⁹⁹
ch.

SÉPARABLES MOLLETONNÉS POUR FILLETTES

Voyez notre sélection de confortables hauts et pantalons offerts en un vaste choix de couleurs. Tailles 7-16.

9⁹⁹-14⁹⁹
ch.

ENSEMBLE 2 PIÈCES POUR TOUT-PETITS

Liquidation de jolis modèles en un choix de couleurs. Tailles 2-3X.

SEULEMENT 9⁹⁹

PANTALONS D'ENTRAÎNEMENT RÉSISTANTS POUR GARÇONS

Modèles à plusieurs glissières, en sergé de coton. 2 poches à glissières sur les jambes, 2 poches de côté. Gris. Tailles 4-6X.

SEULEMENT 6⁹⁹
ch.

CONFORTABLES HAUTS MOLLETONNÉS POUR GARÇONS

Faites votre choix parmi notre assortiment de modèles à manches longues. Jaune, rouge, jade ou bleu. Tailles 4-6X. Achetez-en plusieurs!

AFFAIRE! 7⁹⁹
ch.

PANTALONS TOUT-ALLER POUR GARÇONS

Toute une affaire! Confortables pantalons en un assortiment de modèles. Couleurs assorties. 4-6X.

SEULEMENT 5⁹⁹
ch.

CHEMISES POUR GARÇONS OFFERTES EN 4 COULEURS

Chemises sport à motifs ou à carreaux. Rouge, roi, jade ou jaune. Tailles 4-6X.

SEULEMENT 6⁹⁹
ch.

CONFORTABLES MOLLETONNÉS POUR GARÇONS

Toute une affaire! Pantalons pour garçons, modèles avec taille élastique. Couleurs assorties. Tailles 4-6X.

8⁹⁹
ch.

LIQUIDATION DE PYJAMAS POUR FILLETTES

Voyez tout notre assortiment de modèles 1 ou 2 pièces. Couleurs assorties, tailles 4-14. Achetez-en plusieurs!

9⁹⁹
Tailles 4-6X

12⁹⁹
Tailles 8-16

POLOJAMAS POUR GARÇONS

Faites votre choix parmi un assortiment de motifs et de personnages. En polyester et coton d'entretien aisé. Venez vite!

SEULEMENT 8⁹⁹
ch.

BLOUSES OU CHEMISES POUR FILLETTES

Liquidation! Voyez tout notre assortiment de modèles et couleurs, tailles 7-16.

RABAIS 1/3

CHAUSSURES HABILLÉES POUR FEMMES

Sélection comprenant escarpins, chaussures plates en cuir ou matière synthétique. Sears ord. 35\$ - 50\$. Paire.....22,99\$ - 32,99\$



24⁹⁹

44⁹⁹
Paire Sears ord. 55\$ - 95\$

CHAUDES BOTTES D'HIVER POUR FEMMES

Voyez toute notre sélection de modèles et de couleurs, en cuir ou matières synthétiques. Pointures 6-10.

RABAIS 5^s

CHAUSSURES TOUT-ALLER POUR FEMMES

Confortables chaussures au montage moccasin en cuir souple. Choix de couleurs, pointures 5-9 et 10. Ord. 27,97\$. Paire.....22,97\$

SEULEMENT 4⁹⁹
ch.

LIQUIDATION DE PULLS

Pour vous mesdames! Faites votre choix parmi notre assortiment de pulls offerts à un seul bas prix. Choix de modèles. Tailles P, M et G. Pulls provenant des catalogues d'automne 1986-1988.



RABAIS 1/3

COORDONNÉS D'AUTOMNE POUR FEMMES

Modèles de marques Tan Jay ou autres. Vestes, pantalons, jupes et plus encore. Tailles 10-18, grande taille.

SEULEMENT 12⁸⁸
ch.

LIQUIDATION DE BLOUSES ET CHEMISES

Pour vous mesdames, choix de modèles à notre plus bas prix de la saison! Assortiment de couleurs. Tailles 8-18.

RABAIS 60^s

MANTEAUX À BONS PRIX!

Manteaux en mélange de laine pour femmes. Choix de modèles et de couleurs. Tailles moyenne, petite 8-18. Ord. 140\$ - 145\$. Ch.....79,99\$ - 84,99\$

29⁹⁹ - 49⁹⁹
ch.

BLOUSONS ASSORTIS

Voyez nos bons prix sur les blousons pour femmes. Assortiment de tissus incluant laine ou mélanges de laine. Choix de tailles et couleurs.

RABAIS 40%-50%*

LIQUIDATION DU CATALOGUE

Super sélection de robes ou ensembles robes 2 pièces pour femmes. Choix de modèles, tissus, couleurs et tailles.

RABAIS 40%

BAS FIN DE SÉRIE

Caméo, Cling-a-lon, WonderBra, Jessica, Whisper, Kayser, Secret et Isotoner. Choix de modèles.

Prix en vigueur samedi le 8 et lundi le 10 octobre 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.



vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651.

Huit ans de malaises chroniques en Algérie

La chronologie des événements, depuis l'arrivée au pouvoir de Chadli Bendjedid

d'après AFP
ALGER

Les violentes manifestations qui ont éclaté à Alger sont l'expression d'un malaise socio-politique chronique depuis l'accession au pouvoir du président Chadli Bendjedid en février 1979. En voici la chronologie:

- 1980
 - 16 mars: les étudiants kabyles manifestent à Alger.
 - 7 avril: manifestations à Alger pour la «culture berbère» et de la «liberté d'expression». Une centaine d'arrestations et plusieurs blessés.
 - 20 avril: la police ferme l'université de Tizi-Ouzou. Il y a 400 interpellations et d'autres universités déclenchent la grève par solidarité.
- 1981
 - mars: les commerçants, étudiants et lycéens de Tizi-Ouzou rejettent le «dossier culturel» élaboré par le FLN (Front de Libération National).
 - 19 mai: plusieurs dizaines de blessés et une cinquantaine d'arrestations lors de



- violents incidents à l'université d'Annaba et à Bedjaia (est algérien).
- 28 septembre: un mort et dix blessés lors d'affrontements entre policiers et membres d'une secte traditionaliste à Laghouat (250 kms au sud d'Alger).

- 1985
 - 22-28 avril: les habitants de la Casbah d'Alger manifestent contre l'insécurité, l'insalubrité et le manque d'eau.
 - 5-7 juin: selon un journal, des incidents font deux morts et 56 blessés à Ghardaïa (600 km au sud d'Alger) après une distribution contestée de terres.
 - 31 oct-1er nov: nouvelle vague d'agitation estudiantine en Kabylie.
- 1986
 - 8-12 nov: les manifestations contre les projets de modification des épreuves du baccalauréat et les conditions dans les cités universitaires font quatre morts et de nombreux blessés à Sétif et Constantine.
- 1988
 - septembre: mouvements de grève au complexe industriel de Rouiba (50 kms à l'est d'Alger) et aux PTT, pour le maintien du pouvoir d'achat.
 - 3 oct: Me Abdennour Ali Yahia, président-fondateur en 1985 de l'une des ligues algériennes des Droits de l'Homme est inculpé pour «outrage à corps constitué», après avoir publié en France une série d'articles sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie.

Une «IDS» plus modeste

d'après AFP
WASHINGTON

Le Pentagone a annoncé hier avoir réduit de près de moitié le coût de son projet initial de bouclier spatial envisagé par son programme d'Initiative de Défense Stratégique (IDS), surnommé «Guerre des Étoiles», en taillant dans plusieurs systèmes du programme.

Le coût d'un système de défense rudimentaire envisagé dans un premier temps pour détruire des missiles ballistiques lancés contre les États-Unis a été ramené à \$69 milliards contre 115 milliards auparavant, selon un communiqué publié hier.

Ce projet en est encore au stade de la recherche et il appartiendra au prochain président de décider d'aller ou non de l'avant et d'obtenir éventuellement un feu vert du Congrès, qui est actuellement réitécent. Selon les partisans du

programme IDS, un tel bouclier spatial rudimentaire serait une phase intermédiaire suivie après le milieu de la prochaine décennie par une seconde phase qui prévoit le développement de lasers anti-missiles et autres armes futuristes.

La nouvelle estimation du coût de cette première phase a été avancée à la suite d'une réunion mardi du comité d'acquisitions du département de la Défense et alors que les budgets pour le SDI sont plafonnés par le Congrès (\$4,1 milliards pour 1989 contre 4,9 milliards demandés).

Les économies obtenues viennent notamment de la décision de «réduire de moitié» le nombre des intercepteurs de missiles qui seraient basés dans l'espace, surnommés SBI. Un maximum de 200 plateformes abritant plusieurs SBI (le chiffre exact est secret) seraient ainsi déployés.

LE FESTIVAL DES COUPONS-RABAIS DE LA BAIE

C'EST LE RENDEZ-VOUS DES AUBAINES POUR TOUTE LA FAMILLE

DERNIÈRE JOURNÉE, DEMAIN!

<p>2\$ DE RABAIS</p> <p>BIJOUX MODE ET SIMILIPERLES AU PRIX ORDINAIRE DE 5\$ À 65\$</p> <p>Bijoux mode, rayon 236.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>5\$ DE RABAIS</p> <p>SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ DE 45\$ OU MOINS DE TOUTES LES CHAUSSURES DE SPORT POUR ADULTE.</p> <p>Chaussures de sport, rayon 275.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>25% DE RABAIS</p> <p>LES MOLLETONNÉS À PRIX ORDINAIRE DE 19.99 ET PLUS POUR HOMME.</p> <p>Northern Spirit, Cardin, Naturalife, Molletonnés pour homme, rayons 352 et 858.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>30% DE RABAIS</p> <p>SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ DES SACS À COUCHES ET DES JOUETS EN PELUCHE POUR BÉBÉ.</p> <p>Boutique de bébé, rayon 401.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>25% DE RABAIS</p> <p>TOUS LES VÊTEMENTS EN DENIM À PRIX ORDINAIRE POUR FILLE. TAILLES: 7 à 14.</p> <p>Vêtements pour fille, rayon 420.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>20% DE RABAIS</p> <p>TOUS LES CHANDAILS À PRIX ORDINAIRE POUR GARÇON. TAILLES: 7 à 18.</p> <p>Vêtements pour garçon, rayon 437.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>
<p>20% DE RABAIS</p> <p>TOUTES LES CHAUSSURES À PRIX ORDINAIRE POUR ENFANT.</p> <p>Chaussures pour enfant, rayons 446 et 841.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>200\$ DE RABAIS</p> <p>LES CANAPÉS-LITS À PRIX ORDINAIRE DE 600\$ ET PLUS.</p> <p>Canapés-lits, rayon 517.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>100\$ DE RABAIS</p> <p>LES CANAPÉS-LITS À PRIX ORDINAIRE ÉTIQUETÉS JUSQU'À 599\$.</p> <p>Canapés-lits, rayon 517.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>20% DE RABAIS</p> <p>TOUTES LES COUVERTURES À PRIX ORDINAIRE.</p> <p>Linge de maison, rayons 601 et 879.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>10\$ DE RABAIS</p> <p>TOUTES LES RAQUETTES DE SQUASH ET DE RACQUETBALL À PRIX ORDINAIRE DE PLUS DE 29,99</p> <p>Articles de sport, rayon 742.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>25% DE RABAIS</p> <p>TOUS LES SACS À DOS ET LES SACS DE COUCHAGE BAYSPORT À PRIX ORDINAIRE.</p> <p>Articles de sport, rayon 742.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>
<p>10% DE RABAIS</p> <p>TOUS LES JEUX DE SOCIÉTÉ EN STOCK POUR ADULTE.</p> <p>Papeterie, rayon 706.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>20\$ DE RABAIS</p> <p>TOUS LES APPAREILS PHOTO À PRIX ORDINAIRE DE 200\$ ET PLUS EN STOCK.</p> <p>Appareils photo, rayons 714 et 717.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>20% DE RABAIS</p> <p>TOUS LES COORDONNÉS MOLLETONNÉS DE MARQUE DU RAYON DES SPORTS À PRIX ORDINAIRE.</p> <p>Articles de sport, rayon 740.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>3\$ DE RABAIS</p> <p>TOUS LES DISQUES, DISQUES LASER ET CASSETTES PRÉ-ENREGISTRÉES EN STOCK À 9,95 ET PLUS.</p> <p>Musique, rayon 792.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>150\$ DE RABAIS</p> <p>ASPIRATEUR DE LUXE BEAUMARK À ELECTROBROSSE, MODÈLE 98704.</p> <p>Appareils ménagers, rayon 627.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>	<p>100\$ DE RABAIS</p> <p>GRAND FOUR À MICRO-ONDES BEAUMARK, MODÈLE 02632.</p> <p>Electroménagers, rayon 627.</p> <p>Un coupon par achat total. Valable jusqu'au 8 octobre 1988 dans tous les magasins la Baie.</p>

SATISFACTION GARANTIE • ON PEUT S'Y FIER!



L'OFFRE SPÉCIALE DU SAMEDI À LA CHAUMINE
Hamburger, frites et boisson gazeuse, format courant 2⁹⁹ Pas de Chaumine à Brossard ni à Saint-Bruno.

